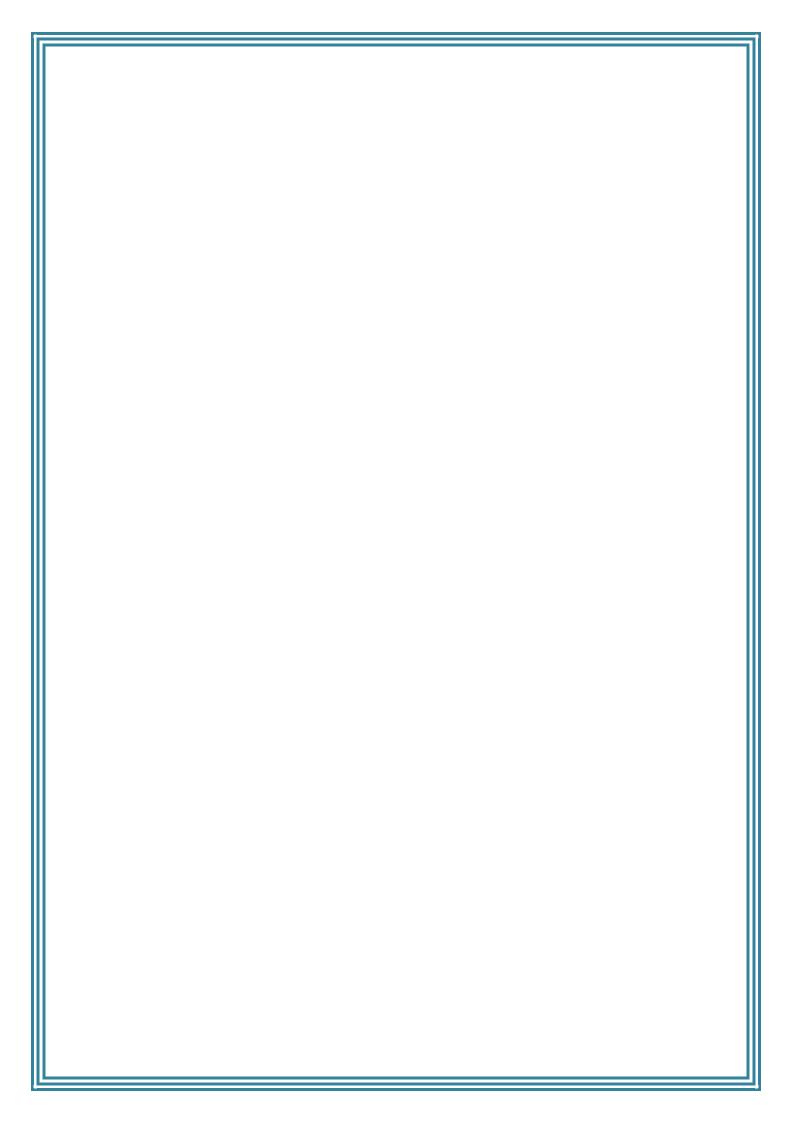
Bulletin 2019



Bonne lecture
Castelnovimauriciennes &
Castelnovimauriciens

Publication : Mairie de Saint Maurice lès Châteauneuf Directeur de la publication : M. CHANUT Jean-Luc, Maire



Sommaire

Mot a	du Maire	2
NFOR	RMATIONS SUR MA COMMUNE	
Mon	village - La Construction du bourg	2
La Ma	airie	5
0	Le personnel	5
0	Services dispensés par le secrétariat de Mairie	6
0	Nouveaux habitants	6
0	Au départ de la commune	
0	Résidents secondaires	
0	État civil	7
0	Déclaration de naissance	
0	Mariage	7
0	Décès	
0	Carte Nationale d'Identité	
0	Passeport	8
0	Duplicata de permis de conduire	9
0	Extrait du casier judiciaire	9
0	Recensement militaire	9
0	Certificat de concubinage	9
0	Liste électorale	9
0	Le changement de prénom	
0	Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)	11
État d	civil 2018	12
Réali	sations 2018	14
	ets 2019	
Statio	onnement	15
Nuisa	ances sonores	15
Brûla	nges des déchets	16
Propi	riétaires de chiens dangereux	17
Divag	gation d'animaux	17
	tion de salles	
SYDE	<u> </u>	19
_	age	
	de la Clayette Chauffailles en Brionnais	

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE

L'école « la petite trousse »	21
Activités professionnelles de mon village	24
Le SPANC du Brionnais	26
RésOclic	27
SYMISOA	28
Un Syndicat au service des propriétaires forestiers	29
La Croix rouge - Unité Locale de La Clayette-Marcigny	30
Fleurissement	31
Bibliothèque- relais lecture	32
La marmite	33
Campagn'art	35
Expos en chœur	36
Comité foire	37
Rassemblement des Saint Maurice	
Esox Lucius	40
ADMR Châteauneuf et communes environnantes	42
L'envol	44
Les P'tits loups	46
Restaurant scolaire	47
Les rêves d'Audrey	48
Dun Sornin Foot	49
Club de l'Amitié	51
GRS	52
Arcane 17	53
Société de chasse	55
Société de pêche – Mussy Sornin	56
Numéros utiles	57
Contacts associations	59
Agenda 2019	60

Le mot du Maire

L'année 2018 qui se termine a été marquée, dans la commune, par des retards et des incertitudes.

Des retards dans le PLU: suite à la prise de compétence PLUI par la communauté de communes, plusieurs délibérations de la commune ont dû être reprises par le conseil communautaire, ce qui chaque fois rallonge les délais de la procédure qui est très formaliste. Cependant le dossier avance, l'enquête publique a eu lieu au cours du mois de novembre, et les conclusions du commissaire enquêteur devraient être validées par un conseil de la communauté de communes en janvier ou février. Après cette validation, la commune disposera d'un document d'urbanisme qui d'une part sera intégré au PLUI de la communauté de communes, en cours d'élaboration, d'autre part permettra de faire étudier l'ensemble des autorisations d'urbanisme par les services du Pays Charolais Brionnais et non plus par les services de l'état à Louhans.

Des retards dans les travaux :

La bibliothèque : si l'extension avance lentement, l'inondation du mois de juin a été suivie d'une remise à neuf de la pièce actuelle, travaux de peinture réalisés par les bénévoles pour redonner un coup de jeune à ces locaux, ce dont je les remercie, et changement du revêtement de sol.

L'assainissement, station d'épuration et réseaux : des études complémentaires ont été nécessaires pour s'assurer que le terrain d'implantation choisi présentait toutes les caractéristiques techniques pour une telle installation. Les appels d'offre pour les marchés ont été lancés midécembre, les travaux devraient débuter en avril. Pour une réalisation qui devrait fonctionner au moins 30 ans, quelques mois de retard pour vérifier la faisabilité du projet ne prêtent pas à conséquences et sont même une garantie de sérieux.

Des incertitudes pour le maintien d'une 4ème classe à l'école à la rentrée de septembre 2018, au vu de l'effectif prévisionnel connu en fin d'année 2017. L'action concertée, des parents d'élèves, des enseignants et du conseil municipal, auprès de l'inspecteur d'académie, mais sans manifestation à grand spectacle à l'efficacité douteuse, a permis d'avoir un effectif suffisant pour justifier le maintien de cette 4ème classe. Pour la rentrée prochaine, il ne devrait pas y avoir de souci selon l'effectif annoncé, mais chaque année la question sera posée, car nous sommes à la limite de 20 élèves par classe, et la mesure de 12 élèves par classe en CP et CE1 ne s'applique pas en zone rurale. Qu'en est-il de l'égalité des chances pour les enfants des écoles ?

Comme depuis plusieurs années, l'état cherche à faire des économies aux dépens des collectivités en ne revalorisant pas suffisamment les différentes dotations. Le dégrèvement partiel de la taxe d'habitation, pour certains ménages seulement, et sa suppression annoncée constituent un piège à terme, car la compensation théorique sera fixe et ne bénéficiera pas du supplément de recettes annuelles issu de l'indexation des bases sur l'inflation. Peut-être faudrait-il penser à s'unir à d'autres communes en créant une commune nouvelle plus importante pour disposer de moyens financiers suffisants ? Cela constituerait un challenge pour la nouvelle équipe municipale à partir de 2020.

Malgré ces difficultés de gestion de la commune, les membres du conseil municipal et moimême vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019, et beaucoup de joies au sein de vos familles, en vous assurant que nous continuerons à œuvrer au mieux pour le bien de la commune.

Jean-Luc CHANUT, Maire

Mon village - La Construction du bourg

Nous connaissons bien notre village, nous le parcourons régulièrement, mais comment était-il, il y a bien longtemps? Le bourg de St Maurice ne va prendre sa physionomie actuelle qu'à partir du XIXè siècle, et surtout après 1850. Auparavant, aucune route importante ne passe à cet endroit. Venant de Châteauneuf, après le pont, on oblique à gauche, direction Machand, et par le hameau des Ecorchets, on rejoint les directions Charlieu, Marcigny ou La Clayette.

L'ancienne église est érigée au XIIè siècle. En même temps, s'édifie, celle de Châteauneuf, avec d'autres moyens, car il s'agit de la chatellenie royale, et elle est admirablement ouvragée. Châteauneuf est un village fortifié qui accueille à l'intérieur de ses murailles, et sous la protection de son château, une population de notables, de gens d'armes, d'officiers de justice, de commerçants. Il peut sembler logique que face à la paroisse des villes, sur le territoire de St Maurice, pour la population qui travaille les terres, on veuille édifier la paroisse des champs, avec son église dédiée à St Benoit, et à St Maurice, l'officier romain martyrisé, et dont le culte devint populaire à partir du IV è siècle.

Apparemment, il n'y a pas de construction aux alentours de l'église, on ne relève pas de traces. On peut excepter la maison située au bas de la terrasse du vieux cimetière, plusieurs fois remaniée, mais qui conserve des témoignages d'une époque très ancienne. Elle a été jusqu'à la Révolution Française le presbytère, et vendue comme bien national à cette époque. La même famille la conservera plusieurs générations, et est également propriétaire des terrains du bourg actuel, qu'elle vendra en parcelles pour permettre la construction des maisons actuelles.

Le paysage va se modifier aux XVIè et XVIIè siècles, d'abord par la construction de la route actuelle dans la partie haute du bourg, et un nouvel accès à l'église par une porte latérale, et plus uniquement par un chemin plus à l'est. On verra la construction de vastes demeures bourgeoises, édifiées notamment par des notables de Châteauneuf, soucieux de s'installer plus à la campagne. À l'entrée du bourg actuel, on peut citer les 3 maisons qui dominent la route, l'ancien presbytère, la maison de retraite, l'importante maison au-dessus du cimetière. Également dans les hameaux, on trouve des constructions de différentes époques, et de plus ou moins d'importance. Le développement de l'embouche à la fin du XVIIIè siècle, l'exploitation des carrières de calcaire, puis de granit, puis d'argile, amèneront une activité économique importante, et l'installation d'une population conséquente ; celle-ci approchera même les 2000 habitants à la fin du XIXè siècle.

Avec cette évolution, se pose le problème de l'église paroissiale. Elle est de dimensions modestes et nécessite des réparations ; elle a souffert de la Révolution. Au moment du Concordat et du rétablissement du culte, on va y faire quelques travaux, mais ce bâtiment reste précaire et inadapté. De plus le cimetière est exigu, chaque inhumation pose problème. Le Conseil Municipal va délibérer, à partir de 1830, hésiter, puis décider en 1850 de bâtir une nouvelle église, ce qui était dans l'air du temps, sous l'influence de l'architecte départemental, adepte du néo-gothique.

Cette décision de construire du neuf, ailleurs, permettait donc aussi de récupérer une partie de l'emplacement pour agrandir le cimetière. Enfin, on l'implanterait de façon moins excentrée par rapport au village, ce qui faciliterait la participation des fidèles des hameaux éloignés. Le lieu retenu se situait sur le plateau, en bordure de la route de Marcigny, au hameau des Petites Avaises.

Mais un personnage influent du pays, voulait voir cette église depuis chez lui, et moyennant quoi, il s'offrait de fournir la pierre gratuitement de ses carrières. On se rendit à ses arguments, et on décida de reconsidérer l'emplacement. On envisagea un terrain, mais devant le prix demandé par le vendeur, on résolut de construire sur un terrain communal, dans le jardin du nouveau presbytère établi dans un immeuble acquis pour cela par la commune au début des années 1800. L'église telle qu'on la voit, date de 1854, pour être terminée entièrement autour de 1870.

On a évoqué l'essor économique du village à cette période; des constructions vont s'élever autour de l'église, pour former un nouveau bourg. Des terrains sont disponibles, des parcelles ont déjà pu s'acquérir, et cela va s'intensifier. On réalisera un élargissement de la route pour une desserte commode. Cela démarre par une première maison côté gauche en montant, puis une seconde, par une demoiselle qui fera l'école aux jeunes filles dans sa cuisine. Les garçons eux, bénéficient d'une scolarité, grâce aux lois nouvelles, et l'instituteur secrétaire de mairie a installé une salle de classe dans sa maison située à droite à l'entrée du bourg qui doit aussi servir de mairie. À noter qu'au décès de la demoiselle institutrice, le nouveau propriétaire de la maison passionné de photographie et de techniques nouvelles, fera l'acquisition d'une automobile, une des premières du canton, et pour la loger fera construire au bord de la route un garage avec un étage pour aménager la chambre du chauffeur .Ensuite, en 1861, construction d'une maison de commerce, café et cordonnerie. La maison suivante, c'est pour installer une épicerie et un tailleur d'habits. On arrive à la Mairie, construite en 1877, avec école de garçons et logement de l'instituteur. Ensuite encore une maison de commerce, boulangerie café restaurant. La suivante est pour installer un commerce de récupération et une épicerie. Puis, la dernière maison pour des logements, avant l'accès à l'école et à la Maison de Retraite, et enfin, la toute dernière, sur le même tènement de terrain d'origine, la Maison des P'tits Loups.

Le haut du bourg se prolongera par des habitations construites au fur et à mesure. Le bas du bourg, lui se développera avec l'arrivée du chemin de fer, la ligne Roanne-Chalon, avec une gare, un trafic important, et l'activité qu'il génère. Depuis les marchands de matériaux, cafés, restaurants, hôtels, pour accueillir commerçants, colporteurs, particuliers et marchandises qui utilisent le train.

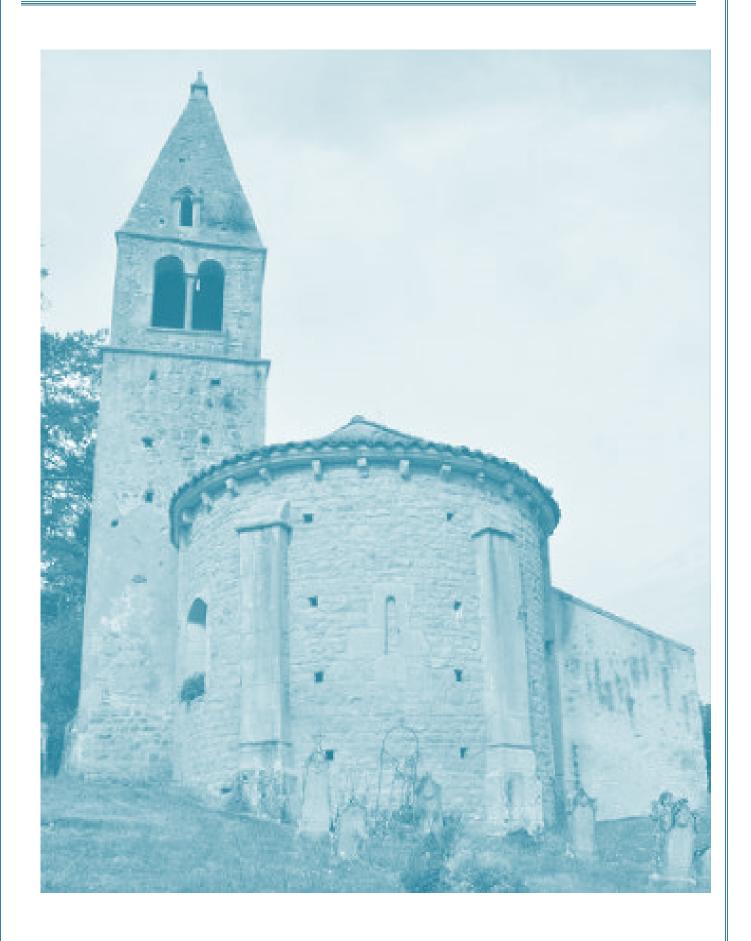
En guère plus d'un siècle, Saint Maurice s'est développé, organisé, le long de la route départementale. Parallèlement, bien sûr, les hameaux s'étofferont par des constructions nouvelles, et puis à l'époque récente, des maisons neuves. L'arrivée de l'électricité en 1927, et de l'eau courante en 1955 permirent ce modernisme.

Le tissage viendra accompagner les activités agricoles, principalement après 187, apporté par les soyeux de Lyon, via Charlieu et Chauffailles, des métiers s'installeront dans les habitations, puis se monteront des ateliers, avec une main d'œuvre féminine.

Une école privée pour les filles, tenue par des religieuses s'installera en 1878, avec internat et une classe jusqu'au brevet. L'école primaire actuelle est au départ l'école publique de filles avec 2 classes, construite en 1910. Garçons et filles seront regroupés en une seule école dans les années 1930. L'ancienne école privée est devenue la Maison de Retraite.

Saint Maurice a poursuivi son dynamisme, et garde son attrait avec une population renouvelée, des équipements modernisés, des services, et un tissu artisanal et commercial encore important.

Auguste LAVENIR



La Mairie

Horaires d'ouverture



Le Mardi de 9h00 à 12h00 Le Jeudi de 9h00 à 12h00 Le vendredi de 14h00 à 18h00 Le 2^{ème} samedi de 9h00 à 12h00 de chaque mois

Contact

O Le personnel

Secrétaire de mairie	Ingrid BONNETAIN
Agent administratif en contrat aidé	Amélie VERGNIAUD
Agent spécialisé des écoles maternelles	Françoise BOUILLOT
Agent affecté à la garderie et à la surveillance de la cantine	Katia NOBLET
Agent affecté à l'école maternelle et à la surveillance de la cantine	Anne-Marie CHETAIL
Adjoint technique affecté principalement à la cantine	Laurence CHETAILLE
Adjoint technique principalement affecté à la voirie	Bernard DUMOULIN
Agent d'entretien des locaux	Brigitte PERRET

Pour mémoire les membres du Conseil Municipal sont :

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
BASSEUIL Vanessa	Conseillère municipale
BESANÇON Aurélie	Conseillère municipale
BOUVARD-LOLIGNIER Stéphanie	Conseillère municipale
BUTTET Frédéric	Adjoint au Maire (03.85.26.22.65 ou 06.70.30.31.55)
CHANUT Jean-Luc	Maire (03.85.26.24.42 ou 06.76.79.47.77)
CORRE Michelle	Adjointe au Maire (03.85.26.29.37 ou 06.60.73.19.26)
GUITTAT Bernard	Conseiller municipal
JONON Romain	Conseiller municipal
LABOURET Christian	Adjoint au Maire (03.85.26.22.09 ou 06.80.31.52.23)
LACROIX Alexandre	Conseiller municipal
MENUT Nathalie	Conseillère municipale
PEGON Stéphane	Conseiller municipal
SAINT-MARTIN Anne-Marie	Conseillère municipale
STALPORT Christian	Conseiller municipal
VERMOREL Christophe	Conseiller municipal

O Services dispensés par le secrétariat de Mairie

- Recensement militaire.
- Élections, gestion de la liste électorale.
- Urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permission de voirie.
- État-civil, délivrance d'actes (reconnaissance d'enfant, changement de prénom, mariage, PACS, décès).
 - Déclarations agricoles diverses.
 - Aide sociale.
 - Photocopies Renseignements divers.

O Nouveaux habitants

Il est souhaitable que tout nouvel habitant se fasse connaître au Secrétariat de Mairie. Apporter le livret de famille. Se faire inscrire également sur les listes électorales à l'aide d'un justificatif de domicile, de la carte d'électeur et de la carte d'identité.

O Au départ de la commune

Il est conseillé de faire connaître à la Mairie la date du départ et la nouvelle adresse.

O Résidents secondaires

Se présenter à la mairie avec le livret de famille ou la carte d'identité et préciser l'adresse de la résidence principale.

O État civil

Les extraits d'acte de naissance, de mariage ou de décès sont à demander à la mairie du lieu où a été établi l'acte (validité : 3 mois).

O Déclaration de naissance

Elle doit se faire à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours. La reconnaissance d'un enfant peut se faire à tout moment (avant la naissance, dès la naissance ou après), à la Mairie de la Commune du domicile ou du lieu de naissance.

O Mariage

Il est célébré dans la commune où l'un des deux époux a son domicile. Les formalités sont à effectuer environ 2 mois avant la date choisie, auprès de la mairie du lieu du mariage.

⇒ PIÈCES À FOURNIR PAR LES FUTURS ÉPOUX :

- 1 extrait d'acte de naissance établi depuis moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile,
- Liste des témoins, etc. (dossier de mariage à retirer auprès du secrétariat de mairie).

O Décès

La déclaration de décès est effectuée par un proche à la mairie du lieu du décès, sous 24 heures hors week-end et jours fériés. En cas de décès dans un hôpital, les renseignements concernant le transport du défunt à son domicile sont donnés par la mairie du lieu de décès. <u>Ne pas attendre</u> : les délais sont strictement limités.

O Carte Nationale d'Identité

Les demandes de cartes d'identité ne sont plus à effectuer en Mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, voici les communes qui dispensent ce service dans les alentours : La Clayette, Charlieu, Paray-le-Monial, Digoin, Gueugnon, Charolles.

Mais les formulaires de demandes sont tout de même à retirer en mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.

La présence de la personne concernée par la demande est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

La carte nationale d'identité, est obligatoire pour tout voyage hors de France, même pour les enfants en bas âge. Elle est gratuite.

⇒ PIÈCES À FOURNIR :

- 2 photos d'identité récentes, identiques, non coupées,
- Une copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de trois mois (uniquement en cas de première demande ou en cas de perte, de vol ou si vous possédez une carte d'identité cartonnée).
 - Un justificatif de domicile (facture par exemple), datant de moins de 3 mois.
 - L'ancienne carte.
 - En cas de perte ou de vol, un timbre fiscal à 25€ et une déclaration de perte.

Pour les mineurs, l'enfant et son responsable doivent se présenter ensemble au guichet. Leur présence est indispensable. Il conviendra également de fournir une pièce d'identité du parent qui dépose la demande.

La Carte Nationale d'Identité vous est remise personnellement en échange de l'ancienne carte (sauf cas de perte et vol).

DÉLAI D'OBTENTION : 3 SEMAINES. DURÉE DE VALIDITÉ : 15 ANS.

O Passeport

Les demandes de passeports ne sont plus à effectuer en Mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, voici les communes qui dispensent ce service dans les alentours : La Clayette, Charlieu, Paray-le-Monial, Digoin, Gueugnon, Charolles.

Mais les formulaires de demandes sont tout de même à retirer en mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.

La présence de la personne concernée par la demande est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité. Toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique.

À noter : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

- ⇒ PIÈCES À FOURNIR (lors de la première demande) :
- 2 photos d'identité récentes et identiques, tête nue, de face et sur fond clair et uni (format 35 x 45) non scannées.
 - Tarifs des passeports biométriques :

	Si vous fournissez les photos
Personnes majeures	86 €
Personnes mineures De 15 ans à 18 ans	42 €
Personnes mineures moins de 15 ans	17 €

- 1 document officiel avec photographie (carte nationale identité, permis conduire, etc...)
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (en absence de Carte d'Identité délivrée depuis moins de 12 ans)
 - 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour les mineurs, l'enfant et son responsable doivent se présenter au guichet. A la liste des pièces, il conviendra d'ajouter, une pièce d'identité du parent qui dépose la demande.

O Duplicata de permis de conduire

Gratuit. (Imprimé à retirer en Mairie)

O Extrait du casier judiciaire

Faire une demande écrite en joignant une photocopie du livret de famille, et une enveloppe timbrée à :

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL 107, Rue de Landreau 44079 NANTES CEDEX 0I

O Recensement militaire

Tout citoyen (garçon ou fille) âgé de 16 ans, est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans les 3 mois qui suivent son 16ème anniversaire. Une attestation de recensement sera remise (attestation nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique comme le permis de conduire, le baccalauréat (...).

Il devra être muni d'une pièce d'identité et du livret de famille à jour.

O Certificat de concubinage

Ce document n'a pas de valeur juridique. Une simple déclaration sur l'honneur des deux concubins suffit.

O Liste électorale

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (sauf pour les jeunes atteignant 18 ans au cours de l'année et jusqu'au dernier jour de février de l'année suivante).

Vous devez vous faire inscrire 6 à 8 semaines avant la date de l'élection.

Pour les nouveaux résidents, la demande d'inscription entraîne automatiquement leur radiation sur la liste électorale de leur ancienne commune.

Le vote par procuration est possible en cas d'absence pour raisons professionnelles ou médicales ou pour congés annuels. S'adresser à la Gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail qui établira la procuration.

AUTRES FORMALITÉS

O Le changement de prénom

Toute personne peut demander à changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime.

L'intéressé dépose personnellement sa demande de changement de prénom auprès de sa mairie de domicile ou de sa mairie de naissance.

Si le demandeur est un mineur ou un majeur sous tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Lorsque la demande est faite pour un enfant mineur de plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

Toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de prénom. Quand le prénom, seul ou associé au nom, s'avère ridicule ou porter préjudice, le titulaire peut demander à en changer.

Il est possible de demander l'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms.

Si l'officier d'état civil estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, il saisit le Procureur de la République. Si le Procureur s'oppose au changement de prénom, le demandeur peut saisir le juge aux affaires familiales.

Quels documents fournir?

- Justificatifs d'identité et de résidence
- * copie intégrale originale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- * pièce d'identité originale en cours de validité
- * justificatif de domicile récent. Si vous êtes hébergé par un tiers, un justificatif de domicile récent de la personne qui vous héberge devra être fourni, accompagné d'une attestation sur l'honneur de ce dernier indiquant que vous résidez bien chez lui.
 - Justificatifs de l'intérêt légitime

Fournir des pièces relatives à :

- * l'enfance ou la scolarité : le certificat d'accouchement, copie du carnet de santé, copie du livret de famille, copie des diplômes,etc.
- * la vie professionnelle : contrat de travail, attestation de collègues de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), copies de courriels professionnels, ...etc...
- * la vie administrative : copies de pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatifs de domicile, ...etc...

- Actes de l'état civil devant être mis à jour

Selon votre situation, vous devrez produire les copies intégrales originales des actes suivants :

- * acte de mariage
- * acte de naissance de votre époux (se) ou partenaire de PACS
- * acte de naissance de chacun de vos enfants

La décision est inscrite sur le registre d'état civil.

L'acte de naissance est mis à jour. L'intéressé peut produire son acte de naissance pour justifier de ce changement de prénom auprès des différentes administrations.

O Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes physiques majeures, de même sexe ou de sexe différent, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des PACS se déroule soit à la mairie du domicile des partenaires (commune où est établie leur résidence commune) soit chez un notaire.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention rédigée en français. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS mais peut être aussi plus complète.

Les partenaires peuvent utiliser ou non la convention-type disponible sur le site « servicepublic.fr ».

Les pièces à fournir sont :

- Une pièce d'identité en cours de validité pour chacun des partenaires
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation datant de moins de trois mois à la date de dépôt du dossier
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de nonparenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02)
 - Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02)

Si votre PACS a été enregistré par un Tribunal avant le 1^{er} novembre 2017, la mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf est alors compétente pour procéder à la modification ou à la dissolution de celui-ci.

L'enregistrement, la modification et la dissolution du PACS sont gratuits.

Pour de plus amples renseignements, vous êtes invités à consulter le site « servicepublic.fr ».

État civil 2018

Les naissances

- ♥ Ethan, Mathéo, Malo TREUVEY né le 18 mars 2018 à Roanne de Maxime TREUVEY et de Lauriane MILLET domiciliés « la Chenauderie » à St Maurice
- ▼ Maël, Evan DUBOST BASSET né le 19 mai 2018 à Paray-le-Monial
 de Benjamin DUBOST et de Céline BASSET
 domiciliés « les Fromentaux » à St Maurice
- ▶ Paul LAROCHE LACARELLE né le 13 août 2018 à Roanne
 de Lucas LAROCHE et de Elodie LACARELLE
 Domiciliés « Creux de la lie » à St Maurice
- ✔ Ambre, Lina PERRIN née le 13 septembre 2018 à Roanne de David PERRIN et de Vanessa POTEAUX domiciliés « Moulin » à St Maurice
- ♥ Elise, Marie SARRY née le 28 septembre 2018 à Roanne de Joanny SARRY et Laura PERCET domiciliés « Avignon » à St Maurice
- ♥ Sina GHALEM né le 04 novembre 2018 à Gleizé de Abdel Kalek GHALEM et de Morgane AUCOURT domiciliés « le Bourg » à 5t Maurice

<u>Mariages</u>



♥ Gilbert DEROCHE et Béatrice LE ROUZIC
 se sont unis à la mairie le 02 novembre 2018

<u>Décès</u>

- ❖ Lucien DEMON décédé le 04 janvier 2018 à la Maison de Retraite de Saint-Maurice
- Raymonde SEKINE LABROSSE décédée le 04 janvier à la Maison de Retraite de Saint-Maurice
- ❖ Paul, Marie CHARTIER décédé le 09 janvier 2018 à Saint-Maurice en son domicile « la Violetterie »
- ❖ Daniel, Firmin, Émile CARISEL décédé le 23 janvier 2018 à Mâcon
- Yves, Raymond MARCHAND décédé le 28 janvier 2018 à Roanne
- ❖ Jean-Pierre SIMOND décédé le 07 mars 2018 à St-Maurice en son domicile « les petites Avaizes »
- ❖ Marie, Bénédicte CLAPOT décédée le 17 mars 2018 à la Maison de Retraite de Saint-Maurice
- Ginette, Marguerite CODIROLE veuve POUX décédée le 29 avril 2018 à la Maison de Retraite de Saint-Maurice
- ❖ André, Joannès DUBUIS décédé le 27 mai 2018 à Paris 12ème
- Marie, Madeleine BUTY Veuve LIVET décédée le 01 juillet 2018 à Roanne
- Julien, Claude, Marie DEBARNOT décédé le 02 septembre 2018 à Paray-le-Monial



Réalisations 2018

• Acquisitions :

- Acquisition de chaises pour l'école, de bancs pour la bibliothèque/salle informatique de l'école, de panneaux d'affichage pour la maison des p'tits Loups.
- Acquisition d'un ordinateur et d'un siège de bureau pour le secrétariat de mairie.
- Acquisition de panneaux de signalisation pour la restriction de tonnage des véhicules sur le chemin de la station de pompage.

• Travaux réalisés par des entreprises:

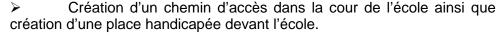
- Travaux de voirie réalisés par l'entreprise POTAIN pour les chemins communaux situés « Le Fromental » et « La Tour ».
- Travaux d'élagage réalisés par l'entreprise CHARNAY PAYSAGE dans la cour de l'école et dans la cour du presbytère.

• Travaux réalisés par les agents communaux :

- Fabrication de fauteuils pour la cour de l'école, réalisés par Laurence CHETAILLE, avec les tronçons de bois coupés par l'entreprise CHARNAY PAYSAGE.
- Réfection des marquages au sol des passages piétons devant le salon de coiffure et en face de l'église ainsi que des places de stationnement au foyer rural.



- Mise en place de barrières pour sécuriser la marre du Bois de Moulin.
- Taille de la haie située entre la place derrière l'église et Bâtimontage avec pose d'un grillage.





Projets 2019

- Travaux d'amélioration du système d'assainissement collectif.
- Commencement de l'étude de faisabilité du Lotissement Fromentale.
- Continuation des travaux de mise en accessibilité de la Bibliothèque.
- Travaux de voirie divers.
- Acquisitions diverses de matériels.

Stationnement

La Commune de Saint-Maurice dispose de places de parkings en nombre suffisant, particulièrement en Centre-Bourg.

Pour le confort de tous, quelques règles sont à respecter :

- Devant les commerces, le stationnement doit être limité au temps nécessaire, mais il ne doit pas y avoir de voitures ventouses.
 - Place de l'Église, des places sont réservées au cabinet d'infirmières.
- À l'école, les parents doivent stationner sur le parking de la place des Anciens Combattants, les places à l'entrée de l'école sont réservées aux personnes à mobilité réduite et aux assistantes maternelles possédant la carte de stationnement délivrée par le Maire.
- Des places « handicapés » sont matérialisées à proximité du bâtiment périscolaire et sur la place de l'Église.

Dans tous les cas, le stationnement sur la chaussée ne doit pas entraver la circulation des véhicules, **en particulier des bus scolaires et des services de secours**.

Nuisances sonores

Les animaux :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Les appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

(Cf. arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2001)

Brûlages des déchets

La valorisation de ces déchets par compostage doit être privilégiée.



Toutefois, dans les communes rurales, (population inférieure ou égale à 2000 habitants au dernier recensement), lorsque la quantité de déchets végétaux produits par les particuliers est trop importante pour être accueillie en déchetterie ou ne peut y être acheminée, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé, sous réserve qu'il soit effectué à une distance minimum de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation.

Ce brûlage ne doit entrainer, pour le voisinage, aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées et doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Cette personne doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment et doit s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et arroser les cendres si nécessaire.

Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, difficile à brûler, tels que la tonte des pelouses est interdit.

L'adjonction de tous produits pour activer la combustion des végétaux (pneus, huile de vidange, gasoil ...) est interdite. Les déchets végétaux à éliminer devront donc être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.

En vertu des pouvoirs de police que lui confère l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut s'opposer à ce brûlage notamment si les conditions susvisées ne sont pas remplies ou si les circonstances locales (météo, sécurité...) l'exigent.

Le brûlage des déchets verts est réglementé par la circulaire ministérielle du 18/11/2011 ainsi qu'une note de la préfecture de Saône-et-Loire en date du 31/01/2012.

Celles-ci définissent deux périodes d'interdiction pour allumer un feu, du 15 février au 15 mai et du 1er juillet au 31 octobre.

Outre les dispositions existantes de sécurité incendie, il est important, si brûlage il y a que les végétaux soient secs et qu'il soit pratiqué :

- Uniquement entre 11h et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février
- Entre 10h et 16h30, les autres mois de l'année, hors mois déjà interdits en raison du risque incendie.

Propriétaires de chiens dangereux

Conformément à la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1 ère et 2 ème catégories doivent suivre une formation obligatoire afin d'obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation d'aptitude, valable 5 ans, est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention pour les chiens dits dangereux :

1ère catégorie : les chiens d'attaques

Ce sont les chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture qui ressemblent aux chiens de race :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (ces deux types de chiens sont communément appelés « pitbulls ») ;
 - Mastiff, communément appelés « boer-bulls »,
 - Tosa

2ème catégorie : les chiens de garde et de défense

Ce sont les chiens inscrits au livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture :

- Les chiens de race Staffordshire terrier ;
- Les chiens de race American Staffordshire terrier ;
- Les chiens de race Rottweiler et ceux ressemblant, non-inscrits à un livre généalogique et reconnus par le Ministère de l'Agriculture;
 - Les chiens de race Tosa

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat de Mairie.

Divagation d'animaux

La divagation d'animaux est interdite par l'article L 211-19-1 du Code Rural : « Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Les animaux domestiques en particulier les chiens doivent être obligatoirement pucés.

Le Maire dispose d'un pouvoir de police spéciale en matière de divagation d'animaux. En effet, l'article L.211-22 du Code Rural précise que « Les Maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats.

Location de salles

> LOCATION SALLES DU FOYER RURAL (petite et grande)

(Tarifs hors charges : chauffage, électricité, gaz : relevé de compteur)

Associations communales ou intercommunales et écoles

Réunions, Assemblées Générales, pratique du sport, concours de cartes des écoles, repas des anciens, réunions de quartier, manifestations à but non lucratif	GRATUIT
Manifestations à but lucratif, séances,etc.	100 €
Bals privés,etc	100 €
Bals de classe (privés) ou banquet de conscrits etc	100 €

Associations extérieures à la Commune

Séancesetc	144 €
Bals privés etc	300 €
Banquets privés ou banquet de conscrits etc	300 €
Comité d'entrepriseetc	120 €

• Particuliers de la Commune

3 jours (mariage)	120 €
Soirée et Dimanche	80€

Particuliers d'une autre commune

3 jours (mariage)	420 €
Soirée et Dimanche	250 €

Cautions

Caution sous forme de chèque, remise en Mairie avant toute utilisation, en cas de détérioration de la salle et du matériel	500 €
Caution sous forme de chèque, remise en Mairie avant toute utilisation, pour remis en état de la salle	150 €

> LOCATION SALLE DES RÉUNION DERRIÈRE LA MAIRIE ET CANTINE

Location salle de réunion derrière la Mairie + cantine	Été : 60 €
Exclusivement pour les associations et les particuliers de la Commune	Hiver : 80 €
Caution pour l'utilisation de la salle par chèque à l'ordre du trésor public	350 €

Location de la vaisselle pour 200 couverts maximum :

Se renseigner auprès de Mme Huguette MEILLER (Association Familles Rurales) au 03.85.26.20.10

SYDEL

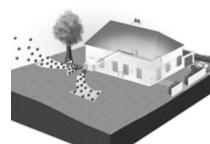
Le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire vous informe.... Aérothermie – Géothermie – Pompes à chaleur

De nouvelles technologies en matière de chauffage sont disponibles sur le marché. Il faut être



attentif quant à leur utilisation, car elles sont trop souvent dépourvues de système progressif d'augmentation de puissance et sont uniquement raccordables en monophasé pour des raisons de coût de commercialisation.

Nous devons être très vigilant sur cette initiative trop souvent banalisée et qui entraîne beaucoup de désagrément pour l'acquéreur. Ces appareils, utilisés dans des conditions optimum, peuvent être source de gain pour l'usager, mais avant de mettre ces installations en place, surtout dans le cadre de transformation de l'habitat où il n'est pas obligatoire d'avoir un permis de construire ou une déclaration de travaux, il est indispensable d'en informer la mairie pour connaître les paramètres du réseau à proximité de la construction concernée et connaître les possibilités par rapport à l'initiative envisagée.



Les services techniques du SYDESL pourront vous apporter ces informations en partenariat avec votre mairie.

Élagage

L'élagage est important dans nos petits chemins ruraux. Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation des chemins ruraux, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb de ces voies et les haies conduites de manière que leurs développements ne fassent pas saillie du côté où passe le public.

Lorsqu'il existe un danger pour la circulation, par exemple des branches pouvant endommager les véhicules circulant sur la chaussée, la mairie peut procéder à un élagage d'office aux frais du propriétaire.

PLUi de la Clayette Chauffailles en Brionnais



PLUI de La Clayette Chauffailles en Brionnais

PLUI du territoire de La Clayette Chauffailles en Brionnais

Les grandes étapes

La Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais (CCLCCB) a lancé en 2018 le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Cette démarche va prendre plusieurs années pour aboutir à la mise en place d'un document d'urbanisme unique pour l'ensemble du territoire.

Plusieurs étapes vont rythmer ce travail depuis la phase de diagnostic jusqu'à la validation des zonages déterminant les constructibilités des secteurs urbains, agricoles ou naturels.

La phase de diagnostic a débuté

Cette étape est importante, elle va permettre de bien identifier les enjeux du territoire sur les principales thématiques de l'aménagement de notre territoire:

- Le développement économique: quels sont les besoins, les points d'appui au développement de l'emploi, les espaces d'accueil structurants à développer? Les espaces de production agricole: quel équilibre entre leur préservation et le développement de l'urbanisation?
- L'habitat: quels sont les demandes en logements, les besoins non satisfaits? L'offre actuelle est-elle adaptée? Comment résorber la vacance des logements dans les centres bourgs et requalifier l'habitat ancien?
- Le patrimoine paysager, bâti et naturel : comment ce cadre de vie de grande qualité peut il servir de support à une valorisation accrue du tourisme et des loisirs?

Une concertation tout au long du processus

Plusieurs moments de participation sont prévus avec les habitants et les acteurs du territoire à travers des réunions publiques, des ateliers de travail, des sorties de terrain. Une première réunion publique a eu lieu le 13 novembre, elle a permis un premier échange avec les habitants.

Une information régulière est aussi mise en place dans les publications municipales, communautaires, les sites internet, la presse...



Qui sont les Personnes publiques associées (PPA) ?

Ce sont principalement les services de l'Etat, le Syndicat du SCOT (schéma de cohérence territoriale) la chambre d'agriculture, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre de métier et de l'artisanat, les communautés de communes, et communes voisines, la Région, Le Conseil Départemental...

Ces instances constituent des partenaires qui sont associés à chaque étape du processus afin d'en partager les orientations avec les élus de la CCLCCB.

L'école « La petite trousse »

L'année 2018 fut une année très dense pour l'école de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf : en effet, les projets ont été nombreux.

Le patrimoine a été le fil conducteur de l'année.

Autour de ce thème, une exposition et différentes sorties ont été organisées.

Le vendredi 6 avril l'école a investi 3 lieux du village pour présenter son exposition « Mon école, mon village en sons et en images ».

Les enfants de maternelle et de CP ont pour cette occasion mené un travail de transformation

d'images avec Patrice Ferrari de l'association Esox Lucius et Martine Dussauge, conseillère pédagogique en arts plastiques. Leurs œuvres ont été exposées à l'école.



Les enfants de CE1-CE2 ont quant à eux profité à la fois du

savoir d'Auguste Lavenir qui leur a apporté beaucoup de connaissances sur l'usage du patrimoine de Saint-Maurice et également du savoir-faire de Patrice Ferrari et Philippe Million qui leur ont expliqué la transformation de la gare, lieu où les CE1-CE2 ont exposé leurs comptes-rendus.

Les enfants de CM1-CM2 ont mené avec Jean-Paul Merlin et Hervé Vallin tout un travail de prise et d'analyse de sons dans divers lieux du village pour en rendre compte dans la chapelle romane de Saint-Maurice.

Cette exposition a été une vraie réussite et un moment de partage avec les villageois présents ce jour-là.

Les enfants des classes de TPS, PS, MS, GS et CP se sont rendus une journée à Brancion au cours de laquelle ils ont pu visiter le château médiéval (son architecture et son histoire), pratiquer des ateliers et des saynètes de théâtre : fabrication d'un blason pour les TPS, PS, MS et d'un destrier pour les GS, CP.

Les enfants des classes de CE1, CE2, CM1, CM2 ont participé à un voyage de 4 jours dans le Morvan: ils ont remonté le temps et ont d'abord visité un château de la renaissance (Sully), puis un château médiéval en construction (Guédelon). Ils ont également visité les sites romains de la ville d'Autun et les sites gallo-romains de Bibracte.

Ce séjour fut aussi l'occasion de prendre part aux tâches de la vie quotidienne puisque les enfants ont eux-mêmes cuisiné les repas, mis et débarrassé les tables...

Tous en garderont d'excellents souvenirs!



Un autre thème a été mis en avant au cours de l'année : le respect de l'environnement.

À ce sujet, les enfants se sont inscrits à l'opération « Nettoyons la nature ». Equipés de gants et

de sacs poubelles et accompagnés d'adultes, nos élèves ramassent tout ce qui se trouve au sol et qui ne devrait pas l'être. La pesée fut cette année encore sans appel : 43,200 Kgs de déchets ramassés aux abords de l'école.

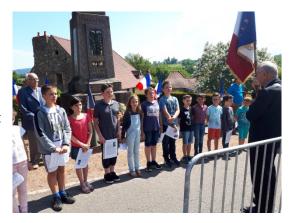


Durant cette année, différentes fêtes ont à nouveau été célébrées :



- La fête de Noël : lors d'une après-midi tout le monde se retrouve autour du Père Noël pour partager ensemble un bon moment et ouvrir les cadeaux...
- La fête de Carnaval : les enfants, déguisés, ont défilé dans le bourg, fabriqué des masques avec des membres du club des aînés et partagé un goûter.
- La fête d'été : les enfants ont pu présenter à leur famille venue les applaudir un spectacle constitué de chants et de danses autour du thème du patrimoine.

Les élèves volontaires de CE et de CM ont également participé aux commémorations du 08 mai et du 11 novembre à travers des lectures et des chants.



Enfin, les élèves continuent de participer à divers projets : Colégram (chorale à Coublanc), rencontres sportives avec les écoles rurales du secteur de Chauffailles (endurance sous forme d'un défi Anthony, gymnastique, football, natation, triathlon), visionnage de 3 films dans le cadre de « Ecole et cinéma ».

Et bien sûr, comme chaque année, nous n'oublions pas de profiter des bons moments avec les enfants comme par exemple jouer dans la neige, faire des sorties vélo, se promener dans la nature!

L'année 2019 se déroule quant à elle sous le thème de la nature et de l'environnement.

Divers projets vont être menés cette année autour de ce thème : une sortie d'une journée pour les classes de TPS, PS, MS, GS, CP; un voyage de 4 jours au Centre Eden de Cuisery pour les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 (observation de la faune et de la flore dans différents milieux (humide, dune, forêt) et analyse poussée de ces sorties avec des animateurs).

D'autres manifestations auront lieu : chorale le mardi 29 janvier, fête de Carnaval le vendredi 15 février, fête d'été le vendredi 21 juin.

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour son soutien dans ses divers projets et pour son implication dans l'école, les P'tits Loups pour son aide précieuse, ainsi que les familles rurales pour son don au moment de Noël.

L'école « La petite trousse » vous souhaite une excellente année 2019.



Contact : Mme Giraud Stéphanie 03 85 26 22 07 - 0710817c@ac-dijon.fr



Activités professionnelles de mon village

LES COMMERCES		
Bar - Restaurant « Le Bistrot »	03 85 24 53 15	
Boulangerie Pâtisserie Jérôme & Aurélie BESANÇON	03 85 26 20 26	
Coiffure à domicile - Karine DAUBOURG	06 63 18 05 94	
Coiffure à domicile - Nély GRISARD	06 09 01 48 30	
Épicerie Vival	03 85 26 29 36	
Viviane Coiffure	03 85 26 24 75	

LES ARTISANS & SOCIÉTÉS		
ALHENA : Energies renouvelables DESCHAMPS Frédéric	03 85 26 22 14 Fax: 03 85 24 53 87 contact@alhena-net.com	
Ets. BASSEUIL SARL : Plomberie – Chauffage – Sanitaire BASSEUIL Philippe	03 85 26 20 48 ets.basseuil@bbox.fr	
SARL ACA : Charpente - Couverture - Zinguerie - Maçonnerie DESBOIS Vincent	06 69 13 15 31 03 85 24 16 53	
CASTELNO'SERVICES : Réalisation de vos travaux dans tous les domaines du bâtiment MOREL Didier	06 32 09 02 85 castelnoservices@gmail.com	
PLÂTRERIE PEINTRE PLAQUISTE ISOLATION FAÏENCE RAGRÉAGE RENAUD Laurent	06 80 17 28 38 renaudlaurent71740@gmail.com	
BATIMONTAGE : Bardage – Couverture – Photovoltaïque – Désamiantage	03 85 26 52 30	
SARL CALTOP : Construction d'autres bâtiments	03 85 26 52 30	
SARL CSPE: Test d'étanchéité de l'air (RT 2012) – Diagnostic PPRT – Coordination SPS – Thermographie – Formations Bâtiment (FFE Bât / Praxi Bât) – Formations CACES – Vérifications d'engins Catherine PELLADEAU & Hervé BARRAS	03 85 70 42 17 06 01 78 25 88 Fax: 09 70 63 06 87 cpelladeau@cspe-net.com	
CAPIFRANCE : : Conseiller immobilier Didier MOREL	06 32 09 02 85	

LES SERVICES		
Maison de Retraite « Le Colombier »	03 85 26 21 97 Fax: 03 85 26 23 63 maisonderetraitelecolombier@wanadoo.fr	
Transport de personnes – Voiture de petite remise – Messagerie – Courses PORTALLIER Alain	03 85 26 22 27 06 52 67 77 38	
A.D.M.R	03 85 26 23 49	
Cabinet d'infirmières	03 85 26 24 50	
Dr VIOLON	03 85 26 23 47	
Assistante sociale et Médiatrice familiale JONON Corinne	06 75 58 99 46	
SIE Vallée du Sornin	03 85 26 21 61	
SPANC du Brionnais	03 85 25 94 20	
VEOLIA	0 810 000 777	

LES GITES		
« Papillon » : 3 épis - 6 pers 4 chambres Service réservation à Mâcon	06 06 56 72 86 06 23 66 30 63	
Chambre d'hôte / Table d'hôte Sarry Brigitte – Les petites Avaizes	03 85 24 81 69 06 37 89 03 39 sarry.brigitte@orange.fr	
Le Havre de Paix	03 85 29 55 60	

Pour Information:

Gîtes de France – Saône-et-Loire –Esplanade du Breuil – BP 52 – 71010 MACON Cedex.

Tél. 03 85 29 55 60 / Fax 03 85 38 61 98

www.qites-de-france.fr

E-mail: info@gites-de-france.fr

Le SPANC du Brionnais



La Loi sur l'eau du 03 janvier 1992, renforcée par la LEMA de 2006, fait de l'assainissement une compétence obligatoire des communes. Celles-ci sont tenues de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dont la mission est de contrôler périodiquement les installations.

Votre commune a délégué cette compétence au SPANC du Brionnais qui l'exerce à sa place. Ce syndicat a mis en place un service, avec 3 techniciens spécialisés en assainissement, qui sont au service des collectivités, et pour leur apporter un appui technique. Ils ont pour missions de vérifier la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ; conseiller les usagers qui le demandent ; exécuter les missions de contrôle imposées par la loi sur les installations existantes.

Ces missions de contrôle permettent notamment :

- d'identifier, de localiser et de caractériser les dispositifs constituants l'installation,
 - de repérer les défauts d'accessibilité, d'entretien et d'usure éventuels,
- de vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur lors de la réalisation de l'installation,
- de vérifier que le fonctionnement de l'installation ne créé pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisances.

Filtre Compact Zéolite



Toutes les installations existantes ont été vérifiées une 1ère fois entre 2008 et 2013. Chaque installation sera de nouveau contrôlée entre 2014 et 2020.

À chaque visite l'usager concerné reçoit un rapport complet de son installation avec des recommandations et conseils, et la commune reçoit un compte-rendu de toutes les installations visitées avec leur classement au regard de la loi.

Les usagers souhaitant réhabiliter leur installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions de subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les personnes intéressées doivent s'adresser au SPANC qui leur apportera tout conseil, sur les travaux, l'éligibilité, et les accompagnera dans le montage du dossier.

Filtre à sable vertical

ATTENTION, pour 2019 les demandes éventuelles doivent nous parvenir dans les plus brefs délais (dossier complet déposé au SPANC au plus tard le 17/02/2019).



La redevance par installation est fixée à 150 € pour une période de 6 ans. Celle-ci est fractionnée annuellement à 25 € et payable au Trésor Public dans le courant de l'année en cours.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le service, technique ou administratif, au 03.85.25.94.20.

Le Président, LAVENIR

RésOclic

Un Centre Local d'Information & de Coordination (C.L.I.C.)

Le **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de **C**oordination du Pays Charolais Brionnais est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Des professionnels sont à votre écoute afin de vous guider dans vos démarches sur des domaines multiples : mise en place de service d'aides à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations Aussi, si votre demande nécessite la compétence d'un autre professionnel, le CLIC vous met en relation avec ce dernier.

Un réseau de santé

Le Réseau de Santé est un dispositif de coordination qui vient en appui aux professionnels de santé. Ses actions sont destinées à toute personne en situation complexe à domicile souffrant d'une

ou plusieurs pathologies, quel que soit son âge, son handicap, le stade ou la gravité de sa maladie.

Des professionnels réalisent à domicile une évaluation des besoins, planifient et programment les interventions nécessaires, soutiennent les aidants, et organisent le suivi de l'accompagnement.

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



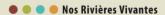
Association du Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais

Boulevard des Charmes - 71600 Paray-le-Monial Tél. 03 85 24 32 64 - Fax : 03 85 24 30 20

SECTEUR D'INTERVENTION : Charolais-Brionnais www.reseau-du-pays-charolais.com

SYMISOA

Sornin-Jarnossin Au FIL de l'EAU





Bilan des principaux travaux réalisés en 2017-2018



SUPPRESSION DE 8 PETITS SEUILS

pour restaurer la libre circulation des poissons et des sédiments sur le Sornin, le Botoret et l'Aaron. Cette continuité des rivières est importante, notamment en période de canicule et d'étiage sévère comme cet été 2018, car elle évite aux eaux de stagner dans la retenue des seuils où elle se réchauffe beaucoup et s'évapore excessivement. Elle permet aussi aux poissons d'accéder à des zones refuges.



2017 à l'automne 2018) : suppression des seuils, abattage de nombreux arbres malades, recépage d'anciens sujets, diversification du lit par pose de blocs pour créer de l'habitat, plantations et protection des berges.



PREMIERS CHANTIERS DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE (végétation des berges) sur le Sornin de Propières à Saint Igny de Vers : installation de clôtures en retrait des berges, aménagement d'abreuvoirs et de passerelles. Des plantations suivront cet hiver.

sur le Jornossin

CHANTIERS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE (à l'amont et sur le Jarnossin médian - Nandax et Vougy). Travaux d'abattage et de débroussaillage sélectif, installation de clôtures, créations d'abreuvoirs ou de passages aménagés pour les bêtes (passages à gués ou passerelles).

LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

Mise en place d'une technique de bâchage probante pour éradiquer la renouée du Japon, espèce invasive sur les bords de cours d'eau. Un chantier expérimental par une technique mécanique de concassage-criblage de la plante et de ses rhizomes sera testée cet hiver 2018-2019.

"En chantier en 2019"

- Poursuite des travaux de restauration de la ripisylve sur le Sornin de Propières.
- Effacement de 2 seuils sur le Sornin à La Chapelle sous Dun et étude externalisée de plusieurs ouvrages complexes.
- Premiers chantiers de protection/restauration de zones humides, notamment sur la partie Loire du bassin versant, en lien avec le contrat Vert et Bleu du Roannais.
- Poursuite de l'entretien des rivières

sur le Sornin

- Étude hydromorphologique du Jarnossin à Nandax pour réhabiliter et restaurer le secteur du centre équestre.
- Poursuite des actions conduites en 2017-2018 (entretien, lutte contre la renouée du Japon, restauration de la continuité écologique...).

• Tous ensemble vers le "ZÉRO PESTICIDE" en 2019 :

- Pour les agents communaux : formation sur l'entretien des cimetières
- Pour les particuliers : suite au succès de l'édition 2018, de nouveaux "Ateliers au jardin" sont prévus au printemps 2019.
- Lancement du programme de sensibilisation des scolaires 2018-2019.
- · Lancement du pôle de sensibilisation à la renouée du japon, avec des cessions d'information et des chantiers école pour les agents communaux.
- Poursuite des inventaires naturalistes en 2019 sur la loutre, les libellules, le sonneur à ventre jaune...

DE NOUVEAUX LOCAUX plus fonctionnels POUR LE SYMISOA depuis mars 2018. Retrouvez nous à Pouilly sous Charlieu, au 321 rue de Marcigny. Coordonnées inchangées : Tél : 04 77 60 97 91 contact@symisoa.fr

Pour en savoir plus www.symisoa.fr Inscrivez-vous à la newsletter







Un Syndicat au service des propriétaires forestiers



Un Syndicat au service des propriétaires forestiers

Vous êtes propriétaire forestier et vous vous posez des questions sur vos bois :



- Faut-il s'assurer en **responsabilité civile** contre les chutes d'arbres ou de branches sur des promeneurs (même non autorisés), des véhicules ?
- Que faire de mes bois, que couper, que planter, notamment face au réchauffement climatique ?
- Où puis-je trouver des informations sur la sylviculture, la fiscalité, sur des points juridiques ?
- Qui peut défendre les sylviculteurs contre les menaces fiscales, les lourdeurs administratives ?

Pour vous permettre de répondre à ces questions, **adhérez** à Fransylva-Forestiers Privés de Saône-et-Loire. Vous pourrez accéder à des moyens d'informations, ou être aiguillés vers des sources d'informations spécialisées.

Venez rejoindre les 900 adhérents qui représentent plus de 50 000 ha de la forêt de Saône-et-Loire. **L'union fait la force**,

Contact: Fransylva - Syndicat des Forestiers Privés de Saône et Loire, Mme Martel, Maison Régionale de l'Innovation 64A rue de Sully CS 77124 - 21071 DIJON CEDEX, Tel.: 03 80 40 34 50, E-mail: forestiers71@gmail.com.

La Croix rouge - Unité Locale de La Clayette-Marcigny

Cette nouvelle identité provient de la fusion des U.L. LA CLAYETTE et MARCIGNY.

Le siège se trouve à LA CLAYETTE 71800 chemin de Beuillon avec un bureau et un conseil d'administration, plus une équipe à Marcigny. L'Unité couvre tout le sud du département, les communautés de communes de LA CLAYETTE, CHAUFFAILLES, SEMUR EN BRIONNAIS, MARCIGNY, avec 55 communes, 26751 habitants, sur 718 Km2.

Les 95 adhérents multiplient les actions.

Le secourisme

Les postes de secours sont assurés par les 6 secouristes et les 3 stagiaires, à la demande des associations, pour des manifestations sportives, rassemblement de foule, etc...

Ils ont effectué 9 postes de secours localement, 10 renforts dans les autres Unités locales, 6 postes départementaux, une formation continue annuelle et des exercices tout au long de l'année.

Les formations

Des formations départementales, régionales ont lieu dans les locaux de La Clayette.

Deux formateurs et un initiateur assurent des formations P.S.C.1 (prévention secours civique) pour tous publics au local Croix-Rouge, des initiations dans les écoles et associations.

Actions sociales

C.L.A.F. (commission locale d'aide financière) : la Croix-Rouge intervient à la demande des assistantes sociales pour aider les personnes en difficulté, par des aides alimentaires ou financières ; nous sommes les seuls décisionnaires de notre gestion, ce qui permet des interventions immédiates avec le souci de la confidentialité.

Journée rencontre : Une fois par an nous réunissons les personnes seules ou porteuses d'un handicap pour un après-midi de détente.

Les visites dans les EHPAD, RPA, maisons de retraite :

Une fois par mois les pensionnaires reçoivent la visite de bénévoles avec des gâteaux, des fleurs, des petits cadeaux aux anniversaires et pour Noël, des animations.

Des visites à domicile : 9 bénévoles font régulièrement des visites à domicile chez des personnes seules.

Vestimentaire

Le dépôt de linge se fait dans le conteneur au portail du local C.R.F. de La Clayette ou aux heures d'ouverture du vestiaire, de la vestiboutique à Chauffailles.

Les vêtements qui nous sont donnés sont triés, mis en rayons et vendus à un prix modique.

Vestiaire : (La Clayette) ouvert à tous, le samedi matin de 9h à 11h30

Vestiboutique : (Chauffailles 6, rue du 8 mai) ouverte à tous les :

Mercredi après-midi de 14h à 17h

Vendredi matin de 9h à 11h30

Samedi après-midi de 14h à 17h

Les revenus

La quête nationale Les subventions des communes Les dons Les postes de secours Les formations Le loto à Marcigny

Que tous les bénévoles, les donateurs, les Mairies soient vivement remerciés.

Renseignements

Les formations : 06 88 11 24 45

Le Président : 06 88 44 33 25

Poste de secours : 06 76 51 37 19

Georges VELUT Président de l'unité locale Croix Rouge

Fleurissement

Chaque année, l'équipe de bénévoles du fleurissement a planté, arrosé, nettoyé les quelques 1 200 plants de fleurs qui ornaient notre village.

Cette année, nous n'avons pas participé au concours des villes et villages fleuris de Saône et Loire. Le jury départemental change de personnes chaque année et ses conseils ne sont jamais les mêmes.

Malgré cela, nous continuerons à fleurir notre village pour le bien-être de tous.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour l'entretien et l'arrosage sont les bienvenues.

Responsable: Christian Stalport

06.63.74.86.85

Bibliothèque- relais lecture

Les travaux de rénovation continuent à la bibliothèque.

Nos locaux étant devenus vieillissant, nous avons décidé de leur donner une nouvelle jeunesse avec l'aide de la municipalité qui a financé la peinture, nous avons retroussé nos manches et nous sommes mis à l'ouvrage.

Finalement après quelques semaines de fermeture, c'est avec joie que nous vous retrouvons dans une salle lumineuse et colorée. Un agrandissement est en cours pour très bientôt.





À partir de janvier 2019, nous serons ouverts au public :

- Le jeudi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

L'abonnement annuel :

pour les enfants de 0 à 14ans gratuit pour les ados et les résidents EHPAD 4€ pour les adultes 7€

Avec la fusion de la médiathèque de Chauffailles et celle de la Clayette, nous bénéficions d'une navette chaque semaine qui nous apporte les réservations ainsi que des nouveautés en

romans, documentaires, Cd, DVD etc...

Tous les habitants du village et des villages environnants sont les bienvenus pour un moment de détente, d'échanges et de convivialité. Les bénévoles vous attendent chaque semaine pour répondre à vos demandes.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous.

Contact: Yvette CARISEL

03.85.26.21.92 06.79.08.72.76

La marmite

L'Association dont l'objet est « **le loisir pour tous** » est régie sous la loi 1901, elle est reconnue d'intérêt général et elle est en place depuis avril 2015.

Elle est dirigée par un conseil d'administration élu à l'AG du 02/02/2018

- Michel DESPORTES co-président mandataire
- Sylvie VIAUD co-présidente
- Marie-Aline DURET co-présidente
- Angélique GUICHARD co-présidente
- Valérie FOURCAUD Trésorière
- Annie FOURNEL Secrétaire
- Angéline CORRE Membre
- -Odile LONG Membre
- Frédéric DESCHAMPS Membre

Elle est animée par une équipe salariée :

- Katia NOBLET Animatrice de l'ACM
- Stéphanie BERGER Animatrice de l'ACM
- Alexia TRONCY Animatrice et coordinatrice
- Maryline CORRE Directrice d'Équipement socio-culturel

Les activités sont assurées :

- * par une équipe professionnelle :
- Sandrine CARON Pilates
- Stéphanie BARDIN Yoga et méditation
- Céline RIEU Hooping
- Chloé CARRENO Zumba, zumbaby et modern'jazz
- Fabienne LAINE via l'AMES QI Gong
- Cecile MORAL Yoga du rire
- Nora STRIK Ensemble vocal
- Erika BADIN Bébé gym et Multisports
- Ambre GAUTHIER via le Petit Atelier : Montessori, peinture libre et communication bienveillante
 - * par une équipe bénévole compétente :
- Juliève DINOTA et Juliette DURIX : théâtre enfant avec la Cie ACT'ENCIEL
 - Annie FOURNEL : club de lecture et atelier d'écriture



BBgym



Théâtre d'ombre

Soyez les bienvenus à la Marmite!

Le plaisir, la convivialité, l'accessibilité, la solidarité, l'innovation, l'esprit associatif, le partage, le respect, le dynamisme sont les valeurs qui conduisent l'action de l'association. Ces valeurs constituent les ingrédients nécessaires à la confection d'une bonne recette que l'on nommera « le bien vivre ensemble »



<u>1°/ des activités hebdomadaires</u> pour tous les publics à partir de <u>3 ans</u>

Elles sont regroupées sur notre site Internet :lamarmite-asso.fr.

Pour toutes demandes ou renseignements complémentaires,
veuillez s'il vous plaît nous contacter par e-mail :
lamarmite.plouf@gmail.com

ou par téléphone : 06-95-10-74-17 / 06 06 63 95 51

2°/ des activités ponctuelles

Elles sont toutes indiquées dans l'agenda 2019 en fin de bulletin.

3°/ Un centre de loisirs pour les mercredis

Il a été mis en place depuis la rentrée 2017-2018, à la demande des familles suite à une enquête réalisée.

Il est situé à la maison des p'tits loups et accueille actuellement les enfants de la commune et des communes environnantes les mercredis à partir de 7h30 jusqu'à 18H30 ; un service mis en place avec la commune, la CAF et la Marmite au service des familles. Les locaux sont mis à disposition par la commune.

Katia Noblet et Stéphanie Berger, les animatrices, Maryline Corre, la Directrice, toutes les trois diplômées d'état accueillent vos enfants et sont disponibles pour les temps d'échange avec les parents.

Toutes les personnes ayant une compétence, une expérience et qui souhaitent donner un peu de leur temps dans un esprit de transmission sont les bienvenues au centre pour apporter un savoir aux enfants, tout en restant dans le loisir.

Un thème est choisi pour chaque période, cependant un enfant qui viendrait de façon ponctuelle ou exceptionnelle sera facilement intégré; chaque activité est indépendante de mercredi en mercredi.

Le thème de cette année est « les trésors qui nous entourent » (faune et flore locales, artisans, bâtiment...)

La Bibliothèque de St Maurice est partenaire avec le centre de Loisirs.

Toute l'équipe du Centre remercie Yvette Carisel de l'accompagner dans ses projets et de s'investir auprès des enfants.

Le centre met à disposition des parents, en début d'année, un projet éducatif et pédagogique.

A partir de la rentrée prochaine, en septembre 2019, le centre devrait être en mesure d'assurer les mercredis, les petites vacances et le mois de juillet 2020, sous les conditions d'agrément CAF.



Centre de loisirs chez Esox

Campagn'art

Le festival Campagn'Art présente cette année sa 18ème édition sur le thème « chic et choc » et aura lieu les 28 et 29 juin 2019 sur les communes de St Maurice lès Châteauneuf et Châteauneuf.

Notre objectif, par l'intermédiaire de ce festival, est de rendre accessible la musique actuelle en milieu rural, de faire connaître notre région, d'y apporter une dynamique et de présenter des groupes musicaux locaux méritant de se produire sur une scène de qualité.

Nous tenons néanmoins à faire perdurer l'esprit de convivialité et de partage de notre campagne, en perpétuant la tradition du feu de la Saint-Jean, qui, brûlant sur l'île au cœur du Sornin, illumine au cours de la soirée le pont qui relie les deux villages.

Le festival accueille 1 200 personnes sur le week-end dont 150 enfants ... preuve que « la culture pour tous » est depuis plusieurs années le mot d'ordre du Campagn'Art : nous voulons toucher petits et grands, abolir les barrières, au profit d'une valeur qui n'existe que par le partage : la solidarité. Même si la gratuité a toujours été notre souhait, nous avons été contraints d'appliquer le tarif libre qui reste à la portée de chacun.

Nous sommes soutenus depuis nos débuts aussi bien par les deux mairies et les entreprises locales, qui se montrent des appuis solides et fidèles, que par les bénévoles qui n'épargnent pas leur énergie. Mais l'esprit de partage s'exprime particulièrement au cours de la soirée, puisque le public se montre fidèle et toujours plus nombreux.

À une époque où les liens entre générations sont de plus en plus distendus, impliquer les uns et les autres dans une action commune participe d'une volonté de recréer un tissu social homogène. Dans ce cadre, nous travaillons aux côtés de 80 bénévoles de tous âges mais nous cherchons aussi à accroître l'implication des habitants de St Maurice lès Châteauneuf, en imposant l'installation du festival au cœur des 2 villages pour une meilleure proximité et appropriation de l'événement par les habitants.

La saison 2018-2019 démarrera le vendredi 28 JUIN à St Maurice lès Châteauneuf sur le site du foyer rural et se terminera le samedi 29 juin sur le site de la place des marronniers à Châteauneuf.

APPEL AUX BÉNÉVOLES – APPEL AUX BÉNÉVOLES - APPEL AUX BÉNÉVOLES

MERCI DE VOUS FAIRE CONNAITRE si VOUS SOUHAITEZ OFFRIR 2 HEURES DE VOTRE TEMPS dans l'organisation en vous inscrivant au POSTE et JOUR QUI VOUS CONVIENDRA (aide au montage dans la semaine, le vendredi tenue buvette, tenue snack, installation, samedi tenue buvette, tenue snack, installation, sécurité, aide au démontage le dimanche...) inscription soit par mail à : administration@festivalcampagnart.com

en nous précisant votre souhait ou par tel 06-95-10-74-17.

Pour tout autre renseignement au sujet du Festival : Romain CORRE – Président 06 64 97 45 16

Expos en chœur

2018: la 30ème édition d'Expos en CHŒUR

30 ème année que la chapelle romane du village ouvre son chœur à des expositions différentes chaque semaine, en le faisant revivre différemment chaque été. Une belle idée que nous essayons d'entretenir à la suite des fondateurs de l'association.



Pour marquer cette 30ème édition, nous avons cherché à retrouver des anciens exposants et à trouver de nouveaux artistes amateurs ou professionnels, accomplis ou en devenir.

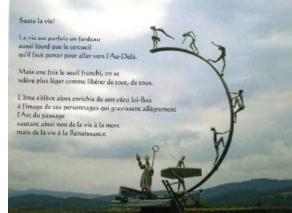
Bien sûr, nous avons comme chaque année le fidèle Jan au milieu de l'été qui nous fait découvrir chaque année ses toiles grand format inspirées de la nature.

Nous avons reconduit la semaine d'expositions des réalisations de personnes en situation de handicap avec des peintures et un vernissage théâtralisé.

Et nous avons organisé une soirée spéciale le 27 juillet avec une représentation « flâneries burlesques » par la compagnie les Farfadets de Maizilly. C'est une introduction de la 31ème saison en 2019 .Les farfadets sont au travail pour une création originale: elle sera jouée sur le site de la chapelle pendant deux semaines début juillet assortie d'une exposition des costumes de théâtre créés par Alexandre Dufaux. De très beaux moments en perspective et nous vous attendons nombreux.

Nous voulons remercier les enseignants, les enfants et les parents pour leur participation la 1ère semaine de juillet.

Hélas, au cours de ces 30 ans, certains artistes nous ont quittés; nous pensons à eux et particulièrement à Roger Peulvey qui était revenu exposer en 2018 et Martine qui n'a pas pu revenir.



Pour préparer l'été 2019 :

Le site internet : www.expos.st-maurice.fr

Mail: michele.c4@wanadoo.fr

Tél: 03 85 26 29 37

Comité foire

Le Comité de la Foire a fêté en 2018 sa 34^{ème} édition sous le thème : « les cucurbitacés »

Vous étiez venus en nombre pour assister au spectacle du samedi soir : la compagnie des « Farfadets » nous a de nouveau fait bien rire avec ses contes burlesques, les enfants se sont plongés dans l'histoire, ont participé dans la douceur estivale de cette soirée.

Et c'est avec appétit que tout un chacun a pu déguster ses moules-frites.

La soirée s'est terminée raisonnablement vers minuit, les bénévoles ont pu se lever tôt dimanche : en effet les exposants étaient déjà sur le pied de guerre avant le lever du soleil.

Et il y a eu 141 exposants, on a même refusé du monde. Un succès de participation, sous le soleil de l'été indien, les visiteurs du matin étaient si nombreux qu'il faudra envisager de trouver un parking pour les années à venir.

Et nos bénévoles ont été bien occupés à la buvette, et en cuisine : les cuistots n'ont pas ménagé leur peine pour régaler les affamés.

Les activités manuelles de nouveau au rendezvous, ont permis aux parents de se retrouver entre amis, les enfants étant bien encadrés par nos nounous. Beaucoup de glissades aux structures gonflables, et des loopings au trampoline.

Montage et démontage se sont rapidement effectués, nous étions nombreux et motivés. Merci aux bénévoles, anciens et nouveaux, pour leur investissement.



Alors si vous voulez vous aussi prendre un peu de bon temps avant et après la fête rejoigneznous!

Notre repas des bénévoles est prévu le dimanche 10 mars 2019, à midi, salle du foyer rural, nous vous contacterons le moment venu pour finaliser votre participation.

Enfin, le comité foire aimerait organiser un autre moment convivial : jeux, pique-nique, pétanque... et ce, le 12 mai 2019. Alors contactez-nous pour nous soumettre vos idées, vos préférences.

L'édition 2019 se prépare et c'est la **35ème foire-brocante**, **et le thème ? « Les héros... »**

Vous pouvez nous proposer vos idées d'animations, d'artisans à inviter...:

Rendez-vous aux 28 et 29 septembre 2019.

Contact : Michelle Corre 03 85 26 29 37

Rassemblement des Saint Maurice

Le 18^{ème} Rassemblement des Saint Maurice de France et d'Europe a eu lieu cette année 2018 à Saint Maurice en Cotentin, en Normandie, du 8 au 10 juin.

La journée du vendredi fut consacrée au voyage, avec un long arrêt à Sainte Mère Église et



visite commentée du musée Airborne consacré aux parachutistes américains des 82 ème et 101 ème divisions aéroportées et historique des planeurs dont un exemplaire trône au centre du musée.

Ce rassemblement regroupait 15 communes dont une de Suisse et une d'Italie, pour laquelle le voyage représente près de 1 200 km, mais seulement 750 km pour nous.

La commune qui reçoit cherche en général à mettre en valeur sa région et ce qui la caractérise, et nos amis avaient

bien fait les choses : la pluie normande était au rendez-vous le samedi matin, et une vraie pluie, telle qu'elle apparait sur certaines publicités, et pas un simple crachin. Ainsi, le terrain où se déroulait le traditionnel marché des régions est devenu un véritable bourbier, et beaucoup de participants se sont réfugiés sous le chapiteau prévu pour les repas en attendant des heures meilleures. Quant au pré qui faisait office de parking, les organisateurs ont dû mobiliser deux tracteurs pour sortir un bon nombre de voitures.

Heureusement, la pluie a cessé en fin de matinée, « avec la marée », selon les gens du cru, et le programme de l'après-midi s'est déroulé sous le soleil, avec voyage dans le train touristique local, promenade au Cap de Carteret et sa très belle vue sur la mer et visite du jardin de la Bizerie.

La journée s'est terminée par le traditionnel repas de gala en musique, par trop présente et empêchant quasiment toute discussion avec ses voisins en raison du niveau sonore, suivi d'une soirée dansante. Nous avions trouvé à nous loger au camping jouxtant le lieu du rassemblement, ce qui permettait un déplacement à pieds d'un point à un autre.

Le dimanche matin, lors de la réunion des Maires et présidents des associations locales des différents St Maurice présents, deux décisions ont été prises :



- 1) détermination des prochaines communes accueillantes :
- Saint Maurice de Lestapel, dans le Lot et Garonne en 2019, les 15 et 16 juin. Cette commune, la plus petite des Saint Maurice participant aux rassemblements avec 114 habitants, nous a déjà reçus en 2005 . Voyage de 450 km.
- San Maurizio Canaveze , proche de Turin en Italie en 2020, commune qui nous a également reçus en 2008.

2) Création d'une association internationale des Saint Maurice de France et d'Europe. Les Maires et présidents constatent que ces rassemblements ont des coûts de plus en plus élevés, et que chaque commune ou association qui reçoit prend un risque financier qu'elle ne pourrait pas supporter en cas de sinistre, ou hésite à recevoir en raison du coût à assumer. Le but de cette association est de constituer un fonds alimenté par une cotisation annuelle de chaque association, cotisation en fonction du nombre d'habitants de la commune, et qui permettrait d'aider une commune en difficulté. Le vice- président de cette association est M. Pierre Millat, de Saint Maurice aux Riches Hommes, qui est à l'initiative des rassemblements en 2001. La présidence sera assurée chaque année par le Maire ou le président de l'association de la commune qui reçoit.

La matinée s'est poursuivie par l'habituelle messe dans la très belle petite église du village, avec la participation de l'Harmonie « des Persévérants » de Bricquebec, suivie de la cérémonie au Monument aux Morts, les hymnes nationaux des trois pays représentés, Suisse, Italie et France, ont été joués par la même harmonie.

Dernier déjeuner et passage du « Bâton des Saint Maurice » au Maire de Saint Maurice de Lestapel qui doit maintenant préparer 2019.

Notre délégation était réduite cette année, moins de 20 personnes, et on constate un vieillissement des participants, pour notre commune mais aussi pour les autres. Il serait très souhaitable que des jeunes s'impliquent dans ces rencontres pour assurer la relève, faute de quoi ces moments très conviviaux risquent de disparaitre par abandon des anciens.

Contact: Christian LABOURET

03 85 26 22 09 06 80 31 52 23

Esox Lucius

L'association Esox Lucius a été fondée en 1999. C'est en 2002 qu'elle s'oriente résolument vers la production, la diffusion de la création contemporaine particulièrement en milieu rural, avec l'exposition « *l'art à 20 balles »*. Depuis on ne compte plus les artistes et les publics, les expositions et les concerts, les résidences d'artistes, les écoles où nous sommes intervenus...

Nomade jusqu'alors, l'association s'est installée en octobre 2017 dans l'ancienne gare de Saint Maurice lès Châteauneuf qui est devenue *le quai (294^M9)*, un espace consacré à la culture et à la création actuelle. L'aménagement des espaces intérieurs a été confié au designer Philippe Million avec qui Esox Lucius a travaillé à plusieurs reprises (Ligny-en-Brionnais, Biennale de design Saint-Etienne...). Nous réfléchissons aux extérieurs avec des architectes... mais chut... gardons la surprise. Le chemin est encore long.

Ainsi, au travers de ses multiples actions, Esox Lucius lie artistes professionnels et publics diversifiés, et valorise essentiellement les notions de plaisir, de partage et de découverte. Esox Lucius souhaite jouer un rôle actif, en ne se contentant pas d'exposer aux regards, mais en provoquant une approche intimiste entre le public, l'artiste et son œuvre proposant une lecture pédagogique et cependant ouverte de celle-ci.

Le nouvel espace qu'offre l'ancienne gare fut aménagé grâce au soutien de la DRAC Bourgogne – Franche-Comté, du Conseil régional Bourgogne – Franche-Comté et du Conseil départemental de Saône-et-Loire, dont des représentants et nos interlocuteurs nous ont honoré de plusieurs visites. Nos échanges sont cordiaux avec l'équipe municipale présente à nos cotés lorsqu'il le faut. Nous adressons à tous nos remerciements, ainsi qu'à Monsieur Jean-Michel Clapot, à la société Batimontage et à nos adhérents pour leurs soutiens.

Le quai 294^M9 fut inauguré le 6 avril 2018 par les jeunes élèves de l'école La petite trousse de Saint Maurice lès Châteauneuf qui y exposèrent leur production photographique consacrée à l'histoire du village et réalisée durant l'année scolaire 2017 / 2018 avec l'accompagnement de leurs enseignants, d'intervenant de l'association Esox Lucius et de M. Lavenir, À cette occasion, nous

avons été heureux d'accueillir Monsieur l'inspecteur d'académie venu pour l'évènement. Puis vint l'inauguration officielle le 21 avril 2018 en présence des institutions de notre région.





Deux expositions et un concert se sont succédées depuis. Pendant le printemps, nous avons présenté une exposition consacrée aux artistes stéphanois Isabelle Faccini et Philippe Million. C'est l'été qui a accueilli les artistes marseillais Fabrice Lanza et Eric Pasquiou rejoints en septembre par Vincent Ciciliato pour une installation interactive. En juillet aussi, Vincent Ganivet, un artiste installé à Paray-le-Monial a installé dans nos jardins une oeuvre destinée à rester, la *double hélicoïdale*, structure de briques blanches autoportée. Peu à peu, le lieu évolue, la gare revit, l'espace culturel *le quai 294*^M9 prend corps.

Côté musique, c'est d'abord à l'espace Saint Avoye de La Clayette que nous avons invité artistes et public pour un concert de musique électronique, RUTA PANORAMICA, de Bruno Meillier le 23 juin 2018. Et c'est au *quai 294^M9* que Jean-Marc Lafon a présenté Electro Platform pendant le *Festival Campagn'art* le 30 juin. Par ailleurs, tout au long de l'année, Jean Paul Merlin est intervenu avec les élèves de l'école *la « petite trousse »* pour de la captation sonore et du montage afin de présenter ce travail à la chapelle de notre village dans le cadre de la journée du 6 avril, on s'en souvient.

Si les activités d'Esox Lucius s'inscrivent avant tout sur le territoire Charolais - Brionnais, elles rayonnent également au-delà. Ainsi des œuvres produites par l'association en 2006 par l'artiste Harald Fernagu ont été présentées au Mucem de Marseille dans le cadre de l'exposition « *Or »*. Partenaire de la galerie « *le bleu du ciel »*, nous proposons cette fin d'année une exposition de l'artiste Sylvie Bonnot à Lyon. Le rectorat à Dijon accueille depuis le 14 septembre une exposition des travaux réalisés avec les élèves de troisième du collège *Paul Fourrey* de Migennes accompagné de l'artiste Cendrine Genin... Oui, nos actions pédagogiques rayonnent : Esox Lucius portera pour l'année scolaire 2018/2019 plusieurs résidences d'artistes et interventions en établissements scolaires, à Migennes, Verdun sur le Doubs, Cluny, Charolles, Matour, Chauffailles... Pour construire l'avenir, la culture est aussi nécessaire.

Esox Lucius Patrice Ferrari 03 85 84 35 97 / 06 89 17 76 83

ADMR Châteauneuf et communes environnantes

L'année 2018 a vu une augmentation du périmètre d'intervention de l'ADMR Châteauneuf et communes environnantes, suite à la fusion absorption avec l'association de Saint Igny de Roche. En effet, cette association ne trouvait pas de volontaire pour remplacer la présidente qui, après avoir assuré cette fonction pendant 20 ans, voulait se retirer, tout en restant bénévole dans la nouvelle structure. Le projet date de juillet 2017, et la fusion a été réalisée au 1^{er} mai 2018, après une période de concertation et de démarches réglementaires, avec le soutien actif de la fédération départementale de l'ADMR.

La nouvelle association a constitué un conseil d'administration et un bureau avec des membres issus des deux anciennes associations, en fonction des souhaits et disponibilités de chacun, et son siège est situé à Saint Maurice qui dispose de locaux adaptés. Les deux anciennes équipes de bénévoles travaillent maintenant en parfaite harmonie et bonne entente.

Bien évidemment, toutes les salariées de Saint Igny ont été reprises par l'association de Châteauneuf, et tout est fait pour que les personnes accompagnées conservent au maximum leurs intervenantes habituelles. Des changements sont cependant occasionnellement nécessaires, surtout les week-ends pour rationaliser l'activité des salariées et limiter les déplacements.

À ce jour, la nouvelle ADMR de Châteauneuf et communes environnantes :

- À un secteur qui couvre 11 communes, représentant 8 500 habitants
- Emploie 32 salariées, 30 intervenantes et 2 administratives
- Fonctionne grâce à plus de 20 bénévoles réguliers et très actifs au bureau de l'association et dans les communes pour établir et suivre les dossiers. À noter que 3 membres du bureau sont membres du CA Fédéral, dont les secrétaires et trésorière fédérales
- Bénéficie de l'aide occasionnelle d'un certain nombre de bénévoles pour des actions ponctuelles telles la choucroute de Tancon, la vente de gâteaux, le concours de belote de Saint Edmond, le goûter offert aux bénéficiaires en septembre et la vente de calendriers
 - Assure entre 2 300 et 2 400 heures de prestation par mois
 - Intervient auprès de 200 à 220 personnes accompagnées ou familles selon les mois
 - Distribue entre 750 et 830 repas chaque mois
 - A installé environ 35 télé alarmes.

Les principales activités de l'ADMR sont :

- L'aide aux familles, en particulier aux jeunes enfants avec la participation financière de la CAF
- L'aide aux personnes âgées, handicapées ou malades, avec financement du conseil départemental dans la cadre de l'Aide aux Personnes Agées (APA), et de mutuelles
 - La garde à domicile d'enfants ou d'adultes (CAF ou APA selon le cas)
 - L'aide « Tout public », service à la demande
 - Le portage de repas, en liaison froide
 - La télé assistance

Dans le cadre des obligations des services à domicile et du contrat qualité, qui permettent aux bénéficiaires de percevoir des aides, les horaires d'ouverture du bureau à Saint Maurice ont été élargis, pour respecter l'obligation de 7 H par jour, 5 jours sur 7.



Le bureau est ouvert maintenant du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h à 17h. Tel. 03 85 26 23 49 (répondeur en dehors des heures d'ouverture)

Courriel: info.chateauneuf@admr.org

En cas d'urgence, permanence téléphonique : 07 77 08 50 15 en semaine 07 82 60 29 73 le samedi, dimanches.de 8h à 12h et 14h à 17 h.

L'envol

L'association l'envol a été créée à l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) le colombier à St Maurice lès Châteauneuf en 2015.

Elle est composée d'un bureau et de membres bénévoles.

Elle a pour but de financer les animations et sorties des résidents.

Tout au long de l'année, ils bénéficient de différentes activités qui sont assurées par l'animatrice de l'établissement en collaboration, avec l'animatrice de Coublanc, le personnel soignant, les familles et les bénévoles.

Différentes activités sont proposées :

-Des soins personnalisés tels que : bain relaxant, repas gourmand, petit déjeuner gourmand...

En petit groupe:

- **-Les ateliers « mémoire »** : ces ateliers permettent de maintenir leurs capacités cognitives sous des formes d'activités différentes, exemple : jeux de mots, thème, avec supports photos ou images...et permettre à chacun de conserver son autonomie.
- Les ateliers créatifs, offrent au résident un moyen d'expression différent, qui permet de libérer des émotions qui ne peuvent parfois pas être exprimées avec des mots ou des gestes. Les ateliers créatifs permettent d'apaiser le résident tout en stimulant sa créativité.
- -Les ateliers autour des sens : ces ateliers peuvent prendre plusieurs formes, leurs permettant de renouer avec leur ancien mode de vie au travers d'activités ludiques qu'ils pratiquaient avant (ex : la cuisine, le jardinage..). L'écoute de la musique est aussi un bon moyen de stimuler les sens des résidents.
- -Les ateliers physiques : ces ateliers permettent de conserver les capacités physiques de chacun avec des niveaux adaptés à l'état de santé des résidents. On retrouve de la gymnastique douce, des jeux de ballons, jeux de quilles, aide à la marche.
- -Les jeux : les jeux ont aussi leur place dans le projet d'animation pour les personnes âgées en EHPAD. Accompagné ou en autonomie, ceci leur permet d'aller à l'encontre d'autres personnes, d'échanger, de maintenir un lien social.
- **-Les intervenants musicaux** : sont l'occasion d'entretenir le lien social avec l'extérieur, de faire de nouvelles rencontres. Ceci leur procure du bien-être lors des fêtes d'anniversaires, repas champêtre, fête des conscrits avec le club des aînés, du goûter de Noël...
 - -Un atelier lecture : en partenariat avec la bibliothèque du village.
 - **-Les rencontres inter-établissements** : permettent de nouer des liens entre résidents.
- -Les sorties: celles-ci permettent aux résidents de maintenir un lien social avec l'extérieur, de découvrir des lieux qu'ils ne connaissent pas forcément, de sortir de l'isolement, de prendre du plaisir avec d'autres personnes en échangeant, d'éveiller leur curiosité et permettre de garder une autonomie, ainsi que l'estime de soi. Des sorties très appréciées par les résidents.

-les ateliers bien-être : un moment privilégié qui favorise l'écoute, l'estime de soi, un confort, un temps d'échange et de valorisation.

-Projets sur 2018:

✓ Un voyage sur 2 jours a vu le jour à Vichy pour 3 résidents, en inter-établissements avec l'EHPAD de La Clayette et Coublanc.

Diverses activités (baignade, visite, karaoké)

- ✓ Un projet sur la musicothérapie avec le RAM (Relais Assistante Maternelle) de Chauffailles a eu lieu sur plusieurs mois (des enfants de 3 mois à 3 ans).
 - ✓ Le concert à l'église St Maurice en partenariat avec l'association Arcane.
 - ✓ La coupe du monde de foot.

Projets pour 2019:

- Plusieurs sorties et rencontres en inter-établissements.
- → Projet de voyage à Vichy reconduit sur 3 jours
- → Projet individuel pour un résident, faire un tour d'avion. Proposition aux autres établissements du Dunois.
 - → Rencontre inter-générations avec l'école de St Maurice
- → Manifestation : animation avec les gars du Tsarollais organisé en octobre par l'association l'Envol.

Toutes ces animations sont très appréciées par les résidents, elles permettent de donner du dynamisme à la vie de l'établissement d'entretenir le lien social, développer l'autonomie des résidents et leur procurer du bien-être. Associées à des événements au sein de l'établissement et à des sorties, les animations ont une place importante dans la prise en soin.

Notre association d'animation l'Envol organise une à deux manifestations par an afin de récolter des fonds. C'est pourquoi nous souhaitons recruter des bénévoles pour les manifestations mais aussi pour faire une petite visite, de participer à certains ateliers.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour le bonheur des résidents.

Contact : Wenger Eloïse Présidente asso.envol71@gmail.com 0640091448

Les P'tits loups

L'association des P'tits Loups s'adresse à tous les parents des enfants de l'école. Elle a pour but de récolter des fonds afin de soutenir l'école pour réaliser des projets, sorties ou voyages scolaires.

Pour cela nous organisons diverses manifestations en fonction des besoins de l'école.

Pour information, sur l'année scolaire 2017/2018 nous avons organisé 5 manifestations, qui nous ont permis de participer à hauteur de 2044,30 euros pour le voyage des CE et CM, et de 906 euros pour la sortie des maternelles.

Pour cette année 2018/2019, nous avons déjà organisé une vente de brioches. Elle sera suivie de la traditionnelle vente de fleurs, le 23/24 mars et d'un repas dansant le 18 mai.

Nous tenions à remercier les habitants de St Maurice pour leurs participations mais également les parents, qui nous aident en donnant de leur temps.

Nous étions l'année dernière, 4 parents dans l'association. Cette année, nous avons été rejoints par de nombreux parents, et sommes actuellement 13 membres avec un nouveau bureau :

Trésorière Mme AZEVEDO Stéphanie Secrétaire Mme GAILLARD Loreleï Vice-secrétaire Mme SEYER Amandine Présidente Mme GRIZARD Nély Vice-président Mr DESCHARNE Dimitri

Les P'tits Loups vous souhaitent à tous une belle et heureuse année 2019.



La présidente Nély GRIZARD

Restaurant scolaire

Une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles assure la gestion du service de restauration scolaire pour les enfants de l'école avec le soutien de la commune.

En effet, les repas confectionnés par le traiteur Philippe MILLET de Charlieu sont servis par Madame Laurence CHETAILLE, employée municipale mise à disposition par la mairie.

C'est également elle qui assure la commande des repas au traiteur et permet donc une grande souplesse puisque les commandes peuvent être passées ou annulées jusqu'à 18h la veille sauf les week-ends bien entendu. Vous pouvez donc effectuer vos réservations en appelant ou en laissant un message au 06.85.28.30.73.

Cette année, le prix des repas est fixé à 3.17€ avec une cotisation annuelle de 42.60€ payable en 3 fois pour les enfants qui viennent régulièrement et à 3.86€ pour les repas occasionnels.

Pour maintenir ces prix très attractifs, l'association organisait jusqu'à cette année une « journée pizzas » remplacée désormais par une vente de sapins de Noël début décembre et une vente de saucissons à cuire avant les vacances de février. Nous comptons sur vous pour ces deux manifestations.

Comme chaque année nous attirons également votre attention sur le fait que les renforts sont toujours bienvenus pour maintenir la pérennité de notre association et apporter de nouvelles idées. N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous rejoindre.

Actuellement le bureau est composé de M. BASSEUIL Philippe (président), Mme LORTON Angélique (Vice-présidente), Mme DELORME Marie-Ange (Trésorière), Mme DESCHAMPS Nataliia (Trésorière adjointe) et Mme DEL NEGRO Nadège (secrétaire), M. DUCHARNE Robin est membre actif de l'association.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une excellente année 2019.

Le Président, Philippe Basseuil

Les rêves d'Audrey

Suite à la découverte d'une tumeur au tronc cérébral d'Audrey BUTTET, qui habitait avec sa famille sur la commune de St-Maurice-lès-Châteauneuf, l'association "Les rêves d'Audrey" avait vu le jour le 18 avril 2008 afin de soutenir Audrey et sa famille, l'aider à vivre au mieux avec la maladie et contribuer à la recherche médicale.

Après le décès d'Audrey, l'association a dû réfléchir à son avenir et à de nouvelles missions. Aussi, depuis 2010, l'association a pour but de :

- continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOP) de LYON, notamment par un soutien aux "Blouses roses", association reconnue d'Utilité Publique qui a pour but de contribuer au mieux-être des personnes malades. Cette association propose en effet des activités aux enfants hospitalisés, auxquelles Audrey appréciait d'y participer.
- améliorer le quotidien des enfants, d'un point de vue plus local, par la création d'un équipement sportif de proximité pour enfants sur la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, en extension du terrain multisports de type Agorespace existant.

Ce dernier projet a été mené par la Communauté de Communes du Canton de Chauffailles, en partenariat avec la Mairie de St Maurice lès Châteauneuf et l'association. Ce projet a pu aboutir en fin d'année 2013 et a été inauguré le 14 décembre 2013, en souvenir d'Audrey. L'équipement sportif de proximité, destiné aux enfants de 3 à 12 ans, est désormais accessible à tous. N'hésitez pas à le faire vivre et à l'animer.

Nous profitons du bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus ces dernières années.

Pour mieux nous connaître, nous vous invitons à consulter notre site internet :

www.lesrevesdaudrey.fr.

Contacts:

Sébastien GROUILLER (*Président*)
Brochevet
71740 Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
sebarie@aliceadsl.fr

Dun Sornin Foot



DUN SORNIN FOOT SAISON 2017-2018

Chassigny - La Chapelle - St Maurice

Site web: https://dunsorninfoot.footeo.com Email: st-maurice.dsf@lbfc-foot.fr

<u>Label Ecole de foot</u> depuis 2012 et renouvelée en

Label Jeunes FFF Espoir jusqu'en 2019

avec des éducateurs diplômés dans chaque catégorie 170 licenciés

Dont 75 jeunes de U6 à U18



Evénements Importants de la saison

Le club DUN SORNIN FOOT a accueilli lors d'un entrainement Jeunes, Lionel POTILLON, un ex-joueur Pro de Saint Etienne et Paris



Manifestations du club Saison 2018-2019

Samedi 22/12/2018 et Dimanche 23/12/2018

Gymnase Intercommunal à LA CLAYETTE

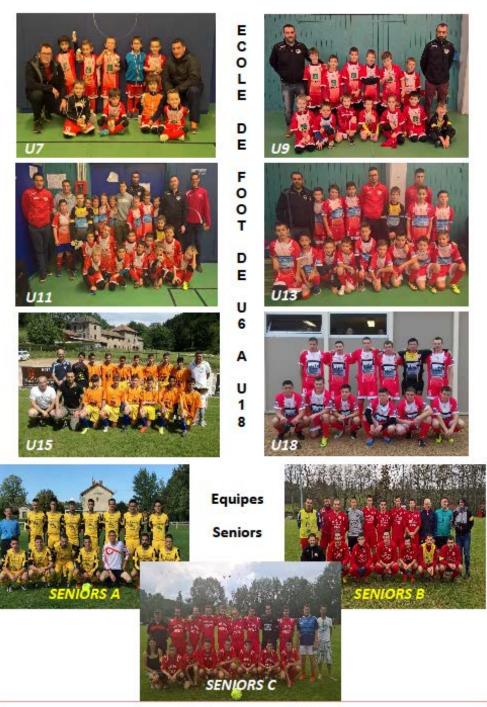
Samedi (Journée) : TOURNOI U7-U11
 Samedi (Soirée) : TOURNOI SENIORS
 Dimanche (Journée) : TOURNOI U9-U13

Samedi 12/01/2019 GALETTE DES ROIS Salle Communale de LA CHAPELLE SOUS DUN

Samedi 26/01/2019 VENTE DE GATEAUX

Samedi 16/03/2019 REPAS DANSANT Salle Léonce Georges à CHAUFFAILLES

Dimanche 07/07/2019
ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB
Foyer Rural
JOURNEE FESTIVE DE FIN DE SAISON
Stade
de ST MAURICE LES CHATEAUNEUF



Pour tous renseignements sur le club, alors contactez

<u>Président</u>: Maurice BONNETAIN - 03 85 26 05 53 - dsf.foot@gmail.com

<u>Responsable Pôle Administratif</u>: Yann LAROCHETTE - 06 85 58 72 25 - yann_larochette@yahoo.fr

<u>Responsable Pôle Sportif</u>: Christophe LAMURE - 06 89 15 29 76 - capcorse@orange.fr

Club de l'Amitié

Le club de l'amitié de St Maurice-lès-Châteauneuf comprend 63 adhérents qui se rencontrent les 2^{ème} et le 4^{ème} jeudis du mois, dans la salle derrière la mairie, pour passer l'après-midi en toute convivialité autour de jeux (belote, manille, tarot, scrabble etc ...).

Le goûter est servi suivant les saisons, tout d'abord en janvier (galette des rois), en février (crêpes), et pour mardi-gras (bugnes) etc ...

Retour sur 2018:

- concours de manille,
- le club a organisé son 3^{ème} thé dansant,
- voyage,
- concours de pétanque,
- fête des anniversaires des dizaines (60-70-80-90 ans),
- le repas « grenouilles »,
- un repas « Paëlla »,
- marché de Noël,
- traditionnel repas de Noël!

Le voyage de cette année a démarré le matin par la visite du musée de la mine à Blanzy et ainsi revivre l'aventure des mineurs de Germinal à nos jours. À 12h30, déjeuner à bord du Trans-Bourgogne Express au Creusot.



Quelques dates à retenir en 2019 :



Vendredi 16/03 : concours de manille.

Jeudi 07/06 : voyage.

Samedi 15/06 : concours de pétanque.

Vendredi 06/09 : repas « grenouilles ».

Samedi 30/11 et dimanche 01/12 : marché de

Noël.

Jeudi 05/12 : repas de Noël.

Venez nombreux rejoindre le club de l'amitié! Tel: 03.85.81.16.38 ou 03.85.26.25.77

GRS

Une activité gym-maintien en forme dépendant du G.R.S. de Chauffailles (Groupement de la Retraite Sportive) s'adresse à toute personne dès son entrée en retraite.

Au Foyer Rural de St Maurice lès Châteauneuf, cinq animatrices donnent à tour de rôle des cours tous les jeudis matins de 10 h à 11 h dans une ambiance conviviale et chaleureuse de septembre à juin. Notre groupe, actuellement, est composé de 35 participants, hommes et femmes venus de St-Maurice et villages voisins.

Si vous désirez nous rejoindre, nous serions ravies de vous recevoir (la 1ère séance est offerte afin de savoir si cela vous convient).

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, une très bonne année 2019.

Les animatrices



Arcane 17

Un brillant bilan 2018

La seizième édition du Festival de Bourgogne du Sud a brillamment relevé tous les défis qu'elle s'était donnés, de la poésie néo-lyrique à l'art épistolaire mystique, en passant par les prouesses sopraniques.



Sous la direction de Martine Chifflot-Comazzi, le Festival de Bourgogne du Sud vise à mettre la haute culture à la portée de tous et il y parvient grâce à l'ingéniosité des artistes et à l'inventivité d'une direction artistique qui sait marier la tradition à l'innovation.

Le festival rendait, cette année, un vibrant hommage au Brionnais, en exposant ses paysages grâce aux clichés grand format de Jacques-Henri Cellard; un concert de musique française contemporaine impromptu ouvrit les festivités lors du vernissage de

juin avec Béatrice Berne et Jean-Marc Fessard, clarinettistes virtuoses.

Les *Chants Journaliers*, du château de Carillon à la médiathèque de Chauffailles, ont su rassembler un public varié qui a découvert avec émotion la poésie rythmique et émouvante de Martine Chifflot, chef de file du mouvement néo-lyrique, la musique saisissante de Béatrice Berne et l'accordéon tendre d'Albert Tovi.



En juillet, deux sopranos internationalement connues, Viviane Durand et Marie-Noëlle Cros, ont ravi leurs auditeurs par leurs prouesses vocales et le trajet historique qui a conduit, dans deux concerts différents, de la musique baroque aux *negro spirituals*. Béatrice Berne aux clarinettes et chalumeaux baroques a derechef émerveillé son public tandis que Pierre Courthiade et Dominique Blanc assuraient des accompagnements impeccables et inventifs.

En août, la tournée des *Correspondances* a formé le bouquet fulgurant de ce festival créatif, Martine Chifflot, par sa déclamation puissante et Béatrice Berne aux chalumeaux, flûtes et vielles, ont su rendre accessibles et plaisants des textes majeurs de la spiritualité féminine, dans le cadre somptueux des églises romanes de Semur et Châteauneuf et au cœur de la communauté des Clarisses, à Poligny et Paray. Cette tournée inédite a réactualisé des siècles de mysticisme et prouvé à quel point les beaux textes touchent le public.



Le festival s'est clôturé en même temps que l'exposition au cours des Journées du Patrimoine. Ce fut une ultime occasion de rencontrer des artistes authentiques qui œuvrent pour la diffusion de la haute culture auprès des publics ruraux et des touristes par amour du Brionnais

Les artistes remercient tous ceux qui ont soutenu ce projet audacieux.

La seizième édition en 2019

La seizième édition se donnera pour thème « En Saône-et-Loire » pour rendre hommage au département. Elle s'ouvrira avec le vernissage de l'exposition *Animalesques*, à la Grange d'Arc, le jeudi 4 juillet à 18h, en souvenir du spectacle éponyme créé par Martine Chifflot et en en vue du CD correspondant, elle comportera les photographies du spectacle et des extraits des représentations, quelques œuvres de peintres animaliers et des portraits photographiques de vaches brionnaises, une exposition de quelques costumes et masques du spectacle

Béatrice Berne offrira le 6 juillet son sixième *Clarinettes rendez-vous* à Paray-le-Monial et à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, en partenariat avec divers conservatoires et festivals amis.

Le dimanche 21 juillet à 17h30, un *Concert de musiques classiques et traditionnelles du Massif Central*, avec clarinettes et accordéon sonnera en l'église de Saint Maurice lès Châteauneuf.

Le quatuor pour la fin du temps d'Olivier Messiaen est également prévu au programme fin juin ou début juillet à Paray-le-Monial en partenariat avec les Amis de la musique.

La IVème biennale des Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais s'ouvrira également dans le cadre du festival, elle commencera fin juillet et se déploiera en août chez les cinémas partenaires à Chauffailles, Paray, La Clayette, etc. Deux nouveaux films de Martine Chifflot (notamment *Qohéléth*), spécialement tournés en l'église de Châteauneuf, seront projetés à cette occasion.



Avec Maxime May et Martine Chifflot Musique de Béatrice Berne

Arcane 17, des arts à la grange
Grange d'Arc au Chemier 71740
www.facebook.com/arcane17desarts
www.facebook.com/FestivalDeBourgogneDuSud
06 75 36 41 42
03 85 26 29 07

Société de chasse

La société de chasse communale de Saint Maurice lès Châteauneuf pour la saison de chasse 2018/2019 est composée de 12 chasseurs dont l'arrêt de M. Robert Lapalus, nous avons pris 3 nouveaux chasseurs extérieurs à la commune dont un qui est à sa première année de permis de chasse.

Le bureau reste le même: Président : Christophe Girard Vice-président : George Ginet Trésorier : Jean-Nöel Damas Secrétaire : Jean-Charles Alix

En 2019 la société de chasse communale de St Maurice lès Châteauneuf comme l'an passé organise un Thé Dansant le jeudi 11 avril 2019 à partir de 15h à la salle communale de Baudemont, pour toutes réservations, téléphonez à M. George Ginet au 03-85-26-23-33 ou au 06-42-43-39-58.

De plus cette année il y a le repas des propriétaires qui sera le samedi 27 avril 2019 vers 12h, des invitations seront envoyées à l'avance.

Puis nous organisons également un concours de pétanque en doublette le samedi 1 juin 2019 à partir de 14h au stade municipal de St Maurice Lès Châteauneuf.



Société de pêche - Mussy Sornin

Vue sur le concours de pêche fin juin 2018 réservé aux adhérents Mussy-Sornin, dans l'étang d'ERIC DESVIGNE à Vauban. CONVIVIALITÉ – AMBIANCE- BONNE HUMEUR



Les nouveaux adhérents sont les bienvenus dans notre société.

Les cartes de pêche sont en vente toute l'année :

*Site internet : http://www.carte-de-peche.ehgo.fr/

Notre association:

Président: Lamure jean-Jacques (Tél: 03 85 26 24 31) e-mail:lamure.jean-

jacques@neuf.fr

Vice-président : Nevers Serge Trésorier : Servajean Michel Vice -trésorier : Desvignes Eric Secrétaire : Pegon Stéphane Secrétaire adjoint : Giraud Eric

Numéros utiles

Numéros utiles

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	POMPIERS : 18
	GENDARMERIE : 17
	.,
Q35	ORDF Urgence dépannage gaz naturel : 0 800 47 33
	Hôpital de CHAUFFAILLES : 03.85.26.05.07
	Hôpital de ROANNE : 04.77.44.30.00
(May)	Hôpital de PARAY-LE-MONIAL : 03.85.81.80.00
)/ }/	
	Centre antipoison (Lyon): 04.72.11.69.11

### <u>Médecins</u>

#### **St Maurice**

#### **Chauffailles**

Dr. ION :	03.85.26.11.75
Dr. DHAIBY :	03.85.26.54.00
Dr. LABROSSE :	03.85.26.03.27
Dr STEFANOV	03 85 26 99 80



# Le 112

Le soir à partir de 20 h, les week-ends et Jours fériés : composer le 112, c'est un numéro d'appel d'urgence européen que vous pouvez utiliser, dans les 25 États membres de l'Union européenne, en cas d'accident, d'agression, ou dans toute autre situation de détresse.

# Infirmières

#### Saint Maurice lès Châteauneuf



#### **Chauffailles**

LAROCHE – GUINET - DUCARRE – CORNU :	03.85.26.13.68
CROZET - RAVINET :	03.85.26.33.93 ou 03.85.84.68.83
SADOT – DUCHER - HERZIG	03 55 87 00 63

### Numéros utiles

### Pharmacies

#### **Chauffailles**

#### Saint-Denis de Cabanne



### Ambulances: Chauffailles

G.A.R. :	03.85.26.46.00
Michaud ·	03 85 26 02 10



### Assistante sociale

Maison Départementale des Solidarités, Place de la Mairie - 71800 La Clayette

#### ADMR

Bureau, Le Bourg - 71740 Saint Maurice lès Châteauneuf ..........03.85.26.23.49

### Écoles

### PIMM'S

Châteauneuf	03.85.28.24.88
Chauffailles	03 85 24 20 50

### Déchetteries de Chauffailles

Déchetterie	03.85.84.66.30
Déchets verts	03.85.24.75.35

# Contacts des associations

## **Contacts associations**

Act en ciel	DINOTA Juliève	06 76 72 12 75	
ADMR	CHANUT Jean-Luc	03 85 26 23 49	
Anciens combattants	DESSEAUX André	03 85 26 21 74	
Arcane 17	CHIFFLOT-COMAZZI Martine	03 85 26 29 07	
Campagn'art	CORRE Romain	06 64 97 45 16	
Bibliothèque	CARISEL Yvette	03.85.26.21.92 ou 06.79.08.72.76	
Club de l'amitié	STALPORT Christian	03 85 81 16 38	
Comité foire	CORRE Michelle	03 85 26 29 37	
Compagnie Tempo	FRENEA Alexandre	06 79 78 66 26	
Dun Sornin Foot	BONNETAIN Maurice	03 85 26 05 53	
Esox Lucius	FERRARI Patrice	03 85 84 35 97 ou 06 89 17 76 83	
Expos en Chœur	CORRE Michelle	03 85 26 29 37	
Familles rurales	MEILLER Huguette	03 85 26 20 10	
Gymnastique	MARTIN Michèle	03 85 26 22 21	
La Marmite	CORRE Maryline	06 06 63 95 51	
La Marinite	TRONCY Alexia	06 95 10 74 17	
L'Envol	WENGER Eloïse	06 40 09 14 48	
Les amis Charolais	LABOURET Christian	03.85.26 22 09	
Les P'tits loups	GRIZARD Nely	06 09 01 48 30	
Les rêves d'Audrey	GROUILLER Sébastien	06 62 71 47 64	
Restaurant scolaire	BASSEUIL Philippe	06 80 06 05 58	
Rétro club	GUITTAT Jacques	03 85 26 22 78	
Société de chasse	GIRARD Christophe	06 04 17 05 78	
Société de Pêche	LAMURE Jean-Jacques	03 85 26 24.31	

# Agenda des manifestations 2019

	QUAND?	QUI ?	QUOI ?	OÙ ?	
	9	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles	
R	10	Club de l'amitié	Tirage des rois	Salle derrière la Mairie	
	12	La Marmite	Initiation (parents) à la pédagogie de Maria Montessori à destination des enfants de 3 à 6 ans	Salle derrière la Mairie de 10h à 12h	
JANVIER	18	Mairie	Vœux du Maire	Salle derrière la Mairie à 20h	
J	20	ADMR	Choucroute	Tancon	
	25	Rétroclub Castelneuvien	Assemblée générale	Salle derrière la Mairie à 20h30	
	26	Dun Sornin Foot	Vente de gâteaux		
	29	Chorale de l'école	Représentation «La Petite Trousse»	Foyer rural à 18h30	
	2	La Marmite	Yoga du rire géant	Foyer rural à 19h30	
	9	La Marmite	Atelier cuisine «Voyage au Maroc»	Salle St Louis à Châteauneuf de 10h à 12h	
FÉVRIER	15	Cantine Scolaire	Vente de saucissons à cuire (bons de commandes à la boulangerie ainsi que dans les carnets de liaison)	À l'école à partir de 16h30 pour récupérer les commandes	
	15	École «La Petite Trousse»	Carnaval	Défilé dans le village puis « Maison des P'tits Loups »	
	Du 18 au 22	La Marmite	Stage marionnettes et ombres (de 7 à 14 ans)	Foyer rural de 10h à 16h	
	1	La Marmite	Assemblée générale	Salle derrière la Mairie à 20h30	
	10	I I		Foyer rural	
S	10	Rétroclub Castelneuvien	Sortie en car au salon automobile de Genève		
MARS	13	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles	
	15	Club de l'amitié	Concours de manille	Foyer rural à 13h30	
	16	La Marmite	Fête de la St Patrick	Foyer rural à 17h	
	16	Dun Sornin Foot	Repas dansant	Chauffailles	
	23-24	« Les P'titsLoups »	Vente de fleurs	Devant la Mairie	
	6	La Marmite	«Tout en Art et en Musique»	Foyer rural à 20h30	
	11	Société de chasse École «La Petite	Thé dansant	Beaudemont	
AVRIL	12	Trousse»	Soirée portes ouvertes pour les nouvelles inscriptions	École de 17h à 19h	
ΑVF	13	La Marmite	Spectacle théâtral	Foyer rural à 20h30	
,	Du 15 au 19	La Marmite	Stage de cirque (de 7 à 14 ans)	Sous chapiteau à côté du terrain de tennis	
	27	Société de chasse	Repas de propriétaires	Cabane de chasse	

# Agenda des manifestations 2019

	QUAND?	QUI ?	QUOI ?	OÙ ?
	8	Commune de St Maurice	Cérémonie du 8 Mai 1945	St Maurice-lès Châteauneuf
	15	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles
MAI	18	Cantine Scolaire	Repas dansant	Foyer rural
	26	Commune de St Maurice	Élections Européennes	Salle derrière la Mairie
	Mai	Esox Lucius	Exposition David FALCO – « ENTRE TEMPS »	Le Quai St Maurice-lès Châteauneuf
	Juin	Esox Lucius	Exposition David FALCO – « ENTRE TEMPS »	Le Quai - St Maurice-lès Châteauneuf
	Juin	Esox Lucius	Installation pérenne d'une nouvelle œuvre	Le Quai - St Maurice-lès Châteauneuf
	1	Société de chasse	Concours de pétanque	Stade à partir de 14h
	7	Club de l'amitié	Voyage	
JUIN	8	La Marmite	Atelier cuisine «Apéro en été»	Salle St Louis à Châteauneuf de 10h à 12h
	14-15-16	Les amis du Charollais	Rassemblement des St Maurice à St Maurice de Lestapel	
	15	Club de l'amitié	Concours de pétanque	Au stade à 13h
	15	La Marmite	Pot des adhérents	Salle derrière la Mairie à 19h30
	15 et 16	Rétroclub Castelneuvien	14 ^{eme} exposition rétromobile	Parc du château à Chauffailles
	21	École «La Petite Trousse»	Fête d'été : Portes ouvertes avec ateliers participatifs	École de 17h à 19h30
	28 et 29	Campagn'art	18 ^{eme} festival Campagn'art sur le thème «Chic et Choc»	
	Juillet	Esox Lucius	Exposition Marie-Noelle DECORET- « TUNNELS »	Le Quai St Maurice-lès- Châteauneuf
	1	Expo en chœur	Début des expositions jusqu'au 1 ^{er} Septembre	Chapelle de St Maurice- lès-Châteauneuf
JUILLET	Juillet / Août Vernissage le 4	ARCane 17, des arts à la grange	Exposition "Animalesques" Photographies et peintures. Extraits vidéographiques de l'opéra de Martine Chifflot-Comazzi.	Grange d'ARC à 18h
3	7	Dun Sornin Foot	Assemblée générale	Foyer rural
	10	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles
	21	ARCane 17, des arts à la grange	Concert Musiques traditionnelles et classiques. (Béatrice Berne et Alain Reuge)	Église de St Maurice-lès- Châteauneuf à 17h30
	Fin juillet	ARCane 17, range	4 ^{ième} Biennale Cinématographique du Charollais – Brionnais	Cinéma Chauffailles
				61

# Agenda des manifestations 2019

	QUAND?	QUI ?	QUOI ?	OÙ ?
AOUT		Esox Lucius	Exposition Marie-Noelle DECORET - « TUNNELS »	Le Quai St Maurice-lès- Châteauneuf
3RE		Esox Lucius	Exposition Marie-Noelle DECORET- « TUNNELS »	Le Quai St Maurice-lès- Châteauneuf
SEPTEMBRE	4	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles
SEP	6 28 et 29	Club de l'amitié Comité foire	Repas «grenouilles» 35 ^{ième} édition de la «Fête à St Maurice»	
RE	19	Association l'Envol	Soirée avec «Les gars du Tsarollais»	Foyer rural à 19h30
OCTOBRE	27	Club de l'amitié	Repas «Paëlla»	Foyer rural à 12h
00	À définir	La Marmite	Balade nocturne	
	6	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles
E E	9	ADMR et Familles rurales	Vente de gâteaux	
NOVEMBRE	10	Rétroclub Castelneuvien	Sortie en car à une exposition rétromobile Epoqu'Auto	Chassieu (69)
NOVE	11	Commune	Cérémonie du 11 novembre 1945	St Maurice-lès- Châteauneuf
	16 – 17 et 22 – 23	La Marmite	Spectacle théâtral de la compagnie Act'Enciel	Foyer rural
	30	Club de l'amitié	Marché de Noël	Foyer rural
Æ	1	Club de l'amitié	Marché de Noël	Foyer rural
DECEMBRE	6	Club de l'amitié	Repas de Noël	Foyer rural
CE	15	ADMR	Concours de belote	St Edmond
DE	21	Don du sang	Collecte de 8h à 12h30	Salle Léonce Georges à Chauffailles

Notes perso			



Nous vous souhaitons une excellente année 2019.